

Phillies: 10
Expos: 5

Jim Fanning perd son 1er match
— D 1



Dick Williams CONGÉDIÉ
— E 1

Un pas vers le championnat

Les gérants d'estrade ont émis les opinions les plus diverses sur les ingrédients supplémentaires dont les Expos avaient besoin en fin de saison pour finalement remporter le championnat de leur section: les uns parlaient d'un recruteur d'expérience pour seconder Gary Carter, les autres d'un frappeur de relève gaucher de puissance; certains rêvaient du jour où Larry Parrish serait finalement retiré sur trois prises... par un lanceur des Expos. C'est John McHale qui a finalement trouvé la vraie solution.

Le congédiement de Dick Williams à ce temps-ci de la saison constitue une surprise, mais une bonne. Ce gérant à la fiche gagnante a démontré à plusieurs reprises depuis la fin de la grève qu'il ne possédait plus la touche pour diriger les Expos. Et le président des Expos a clairement expliqué que Williams était renvoyé pour cause d'incompétence et non pas parce qu'il flirtait avec l'excentrique George Steinbrenner des Yankees.

Des exemples des erreurs inadmissibles de Williams? Faire courir Steve Rogers, un des cinq meilleurs lanceurs de la ligue, en relève. Permettre à Tim Lincecum de frapper des roulants au deuxième but. Oublier de donner le signal du coup retenu à un frappeur parce qu'il ne

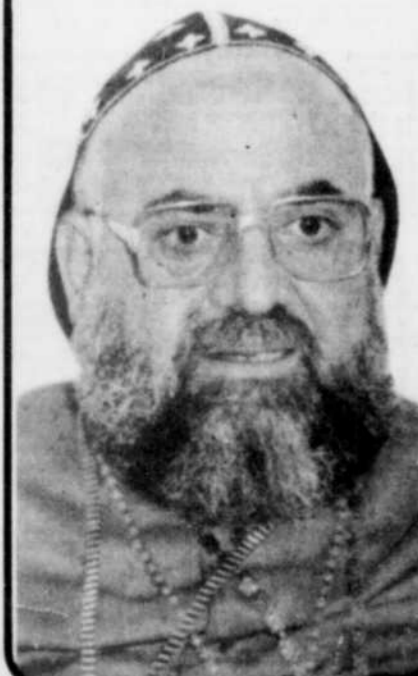
croyait pas qu'il s'élancerait aussi tôt sur la balle. Faire lancer Elias Sosa ailleurs que dans l'enclos de pratique. Ne pas réaliser que Larry Parrish blessé à une main a besoin d'un séjour sur le banc et que Rodney Scott avec une moyenne de .200 est loin de contribuer efficacement aux succès de l'équipe.

Prétendre que les Expos n'ont pas de leader pour justifier leur léthargie, c'est ridicule. C'est au gérant d'insuffler le dynamisme à son équipe, c'est pour cela qu'il est payé. Or Williams a pêché sur deux points: il a été faible en stratégie et mou en discipline. Il n'a pas enflammé les joueurs du désir de gagner.

Son remplaçant temporaire Jim Fanning ne révolutionnera pas l'art du baseball. Mais en se faisant installer une ligne téléphonique directe avec la loge de John McHale, en utilisant les talents de chaque joueur à leur juste valeur, en demandant quelques conseils à Duke Snider qui serait un bon choix comme instructeur permanent l'an prochain et qui connaît les frappeurs des Expos et à Claude Raymond qui connaît les lanceurs, le gérant intérimaire pourrait conduire les Expos à la première place. Ils sont la meilleure équipe, pourquoi tolérer encore la deuxième position?

Jean Vigneault

Sa Sainteté Ignatius Zakka I à Sherbrooke
— A 2



Prêt à jeûner jusqu'à la mort pour empêcher le départ d'une RELIGIEUSE



SHERBROOKE — "Je prie le ciel de ne pas avoir à aller jusqu'à l'extrême limite mais je suis prêt à le faire si c'est la seule façon de renverser cette décision et de prouver ma reconnaissance à Soeur Luce Côté."

Quand il parle d'extrême limite, Humberto Drouillas, un Québécois d'origine chilienne qui a entrepris le vendredi 4 septembre 1981, à 17h00, une grève de la faim, fait référence à la mort qu'il se dit prêt à affronter afin d'empêcher la congrégation des Petites sœurs de l'Assomption d'enlever Soeur Luce Côté aux paroissiens de St-Colomban et de l'envoyer vers une nouvelle mission, à Sudbury cette fois-ci.

"Soeur Luce Côté est un véritable ange gardien pour les pauvres de cette paroisse qui compte, vous savez, un fort pourcentage d'immigrés autant de l'Amérique latine que de l'Asie. Moi, quand j'ai été hospitalisé, elle est la seule, avec ma femme et un ami chilien, à être venue me voir. Dernièrement encore, dit-il en exhibant une revue missionnaire, elle m'a même fait ce cadeau. C'est véritablement un ange gardien, Soeur Luce."

Questionné sur la gravité du geste qu'il pose que l'on peut juger disproportionné face à ce qui l'a causé, M. Drouillas déclare: "C'est la seule façon que j'ai trouvée de régler ma dette de gratitude envers Soeur Luce Côté."

C'est vers la fin d'août que M. Drouillas ainsi que tous les autres fidèles de cette petite paroisse du centre-sud de Sherbrooke, ont appris la nouvelle. Dès

lors, M. Drouillas, avec l'appui du curé de la paroisse, M. Charles-E. Hamel, ont fait circuler une pétition qui, forte de 307 noms (dont une quarantaine de Coaticook où M. Drouillas participait à un dîner communautaire), a été envoyée à la directrice de cette congrégation religieuse.

Le 2 septembre, Soeur Céline Héon lui retourna une lettre dans laquelle elle dit comprendre "votre stupéfaction et votre regret de voir partir Soeur Luce Côté qui vous aide et qui vous rend présente cette réalité fondamentale de notre Foi commune: Jésus-Christ."

Toutefois, elle rajoute aussitôt que les exigences de leur vocation apostolique de "voyageur envoyé" par les supérieurs qui voient à l'ensemble de tous les besoins des communautés canadiennes, sont telles qu'il n'y a plus qu'à s'incliner devant la décision.

"Le Canada est un merveilleux pays démocratique. La population avec ses mémoires et ses pétitions peut faire changer les lois. L'Eglise catholique, notre mère à tous, a même bien changé pour s'adapter aux nouvelles réalités. Alors je ne comprends pas pourquoi une communauté comme les Petites sœurs de l'Assomption ne peut pas changer la décision et faire en sorte que nous gardions Soeur Luce Côté... La nouvelle, Soeur Germaine, sera peut-être aussi bonne que Soeur Luce. Mais c'est Soeur Luce que nous voulons garder", de rétorquer M. Drouillas.

la tribune

72e ANNÉE — No 170 — 56 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1981 —

(SAMEDI 60¢) 30¢
Livraison à domicile
\$1.85 par semaine

Selon le vice-président du caucus libéral québécois

Le cas Volkswagen ...la goutte qui fait déborder le vase

OTTAWA (PC) — Le dossier de l'implantation d'une usine de pièces d'automobiles de la compagnie Volkswagen amènera le caucus libéral fédéral du Québec à se pencher sur le processus de prise de décision en matière de développement économique.

Pour le vice-président du caucus libéral québécois, M. Pierre Gimaiel, le cas Volkswagen est la goutte qui a fait déborder le vase et il faut maintenant s'assurer que les ministères collaboreront vraiment entre eux lors de décisions importantes pour le développement économique d'une région.

"Ce qui m'a choqué dans le cas Volkswagen, c'est que des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce aient travaillé sur le dossier pendant plus d'un an sans que le ministère de l'Expansion économique régionale ne soit consulté," a déclaré M. Gimaiel.

"Le ministère de l'Industrie et du Commerce n'a pas et n'aura jamais

connaissance des possibilités de développement dans les régions."

Le manufacturier allemand veut construire une usine de pièces d'automobiles pour ses modèles "Rabbit" et a déjà fait connaître ses préférences pour les villes de Barrie ou de Cambridge, en Ontario. Le gouvernement fédéral préférerait cependant que la compagnie s'établisse dans une région où le chômage est plus élevé. Le cabinet fédéral devrait prendre une décision à ce sujet dans les prochains jours.

Volkswagen investirait plus de \$100 millions dans ce projet, qui créerait 700 emplois.

Le caucus libéral québécois a déjà fait des pressions pour que Volkswagen s'établisse au Québec. "Nous avons fait le maximum de pressions politiques possibles dans la situation

actuelle", dit M. Gimaiel, qui croit cependant que le caucus ne doit pas s'arrêter là.

"Je ne serais pas surpris que Volkswagen s'établisse tout de même en Ontario, mais il ne faudrait pas que nos efforts des dernières semaines soient sans résultat. Si, pour en arriver à une restructuration du processus de prise de décision en ce domaine, il faut que nous perdions un investissement de \$100 millions et 700 emplois, je suis prêt à payer la facture", a déclaré M. Gimaiel.

Il entend donc proposer à ses collègues, lors de la réunion du caucus québécois à la fin du mois au Mont Orford, d'étudier la mise sur pied d'une instance de coordination pour les grandes décisions économiques.

M. Gimaiel croit que les services

d'analyse des besoins régionaux du MEER doivent être impliqués au même titre que ceux du ministère de l'Industrie et du Commerce ou de l'Emploi lorsque des investissements majeurs sont envisagés.

"Il faut qu'il y ait une autorité canadienne en matière de localisation d'industries pour que le développement économique soit basé sur le développement régional", dit M. Gimaiel, qui croit que le caucus québécois devrait présenter des propositions à ce sujet cet automne.

Pour sa part, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, croit que la décision concernant l'usine Volkswagen est devenue une décision politique.

Fabrique de meubles rasée par le feu

VICTORIAVILLE — L'entrepôt et la fabrique de meubles M. G., situés sur la rue Notre-Dame, à Ste-Victoire, à la sortie est de Victoriaville, ont été complètement rasés par les flammes, hier soir.

Les dommages sont estimés sommairement à plus de \$150,000 et l'on ignore, pour l'instant, l'origine de l'incendie.

Les sapeurs de Victoriaville ont été alertés vers 19h30. Trois camions ont été dépêchés sur les lieux pour contenir les flammes qui atteignaient, à certains moments, une quarantaine de pieds de hauteur et qui menaçaient de se propager à un duplex et à une mercerie voisins.

Le chef du service des incendies, M. Fernand Giguère, a déclaré que le travail des pompiers avait été considérablement gêné par le manque d'eau et le vent qui attisait le brasier.

Les camions de pompiers étaient ravitaillés par un camion-citerne qui allait chercher l'eau à une borne fontaine située en face du CEGEP de Victoriaville.

L'entreprise de meubles M. G., spécialisée dans la fabrication de meubles sur commande, avait ouvert ses portes il y a deux mois.

Le cabinet Lévesque à Drummondville

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Le conseil des ministres du Québec, ayant à sa tête le premier ministre René Lévesque, siégera durant deux jours cette semaine à Drummondville pour une séance spéciale.

C'est pour répondre à une invitation pressante de Me Michel Clair, député de Drummond et ministre des Transports, que le conseil des ministres a décidé de tenir ces assises de fin d'été jeudi et vendredi les 10 et 11 septembre ailleurs que dans les grandes villes comme Montréal et Québec. Les ministres se sont déjà réunis dans les Laurentides et dans les Cantons de l'Est. C'est la première fois, semble-t-il, que cette réunion aura lieu au Centre du Québec. Habituellement, pendant les sessions du gouvernement, le gouvernement se réunit tous les mercredis matins, à Québec même.

Les ministres se retrouveront au motel le Dauphin, à l'extrémité nord

de la ville, près de l'autoroute 20. Ils se rencontreront de 9 heures 30 à 18 heures, sauf pour la période du dîner.

Selon les informations obtenues, les journalistes auront l'occasion de rencontrer les ministres à leur sortie des réunions et seront vraisemblablement convoqués à une conférence de nouvelles du premier ministre à l'issue de la rencontre de deux jours. Il est possible également que l'ordre du jour des délibérations ministérielles leur soient communiqués.

Les discussions visent à préparer la rentrée de l'assemblée nationale en octobre.

On croit savoir que, outre le gouvernement, des fonctionnaires et des conseillers seront sur place, soit une quarantaine de personnes.

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
PLUIE: 18° C.
DEMAIN: VARIABLE D-2

SPORT—
COUPE-CANADA: LE CANADA AFFRONTÉ L'URSS E-1

POLOGNE—
SOLIDARITÉ: APPUI AUX SYNDICATS DES PAYS DE L'EST B-7

CANADA—
LES MINISTRES PRÉPARENT UN PLAN DE REDRESSEMENT E-6

QUÉBEC—
DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE: ACCORD AVEC LA SQ A-16

- ARTS et DIV..... E-7
- CARR. et PROF..... B-6
- DÉCÈS..... D-6
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES D-1
- ROMAN..... D-4
- VIVRE EN '81..... C-1

persiflage

C'est parce que les Expos ne comptaient pas que les jours de Williams étaient comptés.

—O—

Faudra-t-il s'assurer contre les hausses des assurances?

—O—

Le Canada a été blessé au bras et à la cheville par la Suède.

TOUJOURS LE PLUS GRAND
AU ROI DU COQ ROTI
569-9951 inc.

Très bientôt... dans La Tribune: le nouveau "BINGO 2-1000"



Sa Sainteté Ignatius Zakka I était accompagné par de nombreux hauts dignitaires de l'Eglise syrienne orthodoxe et par le consul général d'Irak à Montréal, Son Excellence Basel Eldouleime.

Visite du patriarche d'Antioche en Estrie

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — La minuscule communauté chrétienne de rite syrien dispersée aux quatre coins de l'Estrie a accueilli, hier, le chef suprême de l'Eglise syrienne orthodoxe, Sa Sainteté Ignatius Zakka I, patriarche d'Antioche, qui, suivant l'exemple donné, il y a trois ans, par son prédécesseur, le regretté Jacob III, s'est arrêté à Sherbrooke où il séjournera pendant une semaine avant de poursuivre aux Etats-Unis un voyage autour du monde qui l'a déjà mené au Brésil et en Argentine.

Le patriarche qui a séjourné à Sherbrooke en 1960, alors qu'il était secrétaire de Sa Sainteté Jacob III, était accompagné par Son Eminence Mgr Mar Athanasios Y. Samuel, primat de l'Eglise syrienne orthodoxe du Canada et des Etats-Unis, par Son Eminence Dyonisios Georges Behna, archevêque de Damas et primat de l'Eglise de Syrie, par Son Eminence Mgr Saliba, archevêque de Mossoul et primat de l'Eglise d'Irak, par son secrétaire, le

Révérend Benjamin Joseph, ainsi que par Son Excellence Basel Eldouleime, consul général d'Irak à Montréal.

Le chef suprême de l'Eglise syrienne orthodoxe a été accueilli, à Sherbrooke, par le curé de la paroisse St-Ephrem, le chanoine Carim Karma, chef spirituel de la communauté chrétienne de rite syrien de l'Estrie, et par de nombreux membres de cette petite communauté qui n'avaient hésité à quitter l'usine ou le bureau pour se porter à sa rencontre.

Sa Sainteté Ignatius Zakka I a expliqué que, tout comme son séjour au Brésil ou son séjour en Argentine, son passage dans la métropole de l'Estrie lui permettra de rencontrer des membres de la plupart des 140 familles qui, dans cette région, ont été baptisées selon les rites de l'Eglise dont il est le chef et de resserrer les liens spirituels qui l'unissent aux chrétiens de rite syrien.

Tout au long de la semaine, plusieurs rencontres resserreront ces liens ou aideront le patriarche d'Antioche à nouer des liens étroits avec les chrétiens qui appartiennent à une autre Eglise. L'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie For-

tier, sera au nombre des personnalités religieuses que rencontrera Sa Sainteté Ignatius Zakka I au cours de son séjour dans la capitale de l'Estrie et il sera l'un des invités qui, dimanche, rehausseront de leur présence l'éclat du banquet qui sera servi, à l'hôtel Holiday Inn, en l'honneur du patriarche.



Le chanoine Carim Karma

Le séjour du chef de l'Eglise syrienne orthodoxe sera aussi souligné par une réception civique qui sera donnée en son honneur, vendredi, au domaine Howard.

Le caractère religieux de la visite du patriarche d'Antioche sera mis en lumière, dimanche, en l'église de la paroisse St-Ephrem, où une messe pontificale sera célébrée par Sa Sainteté Ignatius Zakka I.

Cette paroisse qui a été fondée en 1952 est le point de rencontre de tous les chrétiens de rite syrien de l'Estrie. Le chanoine Carim Karma en est le curé depuis sa fondation.

Août: 6 records brisés

SHERBROOKE — Après quelques semaines d'été, il est normal pour bien des gens d'avoir la peau rembrunie et curieusement, ce phénomène se remarque également chez le mois d'août... même si le mécanisme de la pigmentation n'y compte pour rien.

Les données météorologiques, fournies par Gérard "Père nature" Desjardins, chef de service du bureau de l'environnement atmosphérique de Sherbrooke, classent août 1981 parmi les mois du juste milieu où les écarts entre le trop chaud et le trop froid n'obligent pas le nu-tite à revêtir un manteau de fourrure et l'esquimaux, à se mettre à poil.

"La moyenne des maxima, de préciser M. Desjardins, se situe à 22,4 degrés Celsius (normale, 23,3), celle des minima à 9,4 degrés Celsius, (normale, 9,7) pour une moyenne générale mensuelle de 15,9 degrés Celsius; la normale est légèrement supérieure avec 16,5 degrés Celsius."

Le 2 août a donné le plus haut maximum du mois avec 26,9 degrés Celsius et le 14, le plus bas minimum avec 1,0 degré Celsius. Tous ces chiffres n'ont nullement inquiété les records de 33,0 degrés Celsius du 1er août 1975 et de moins 1,7 du 31 août 1965.

Par ailleurs si l'on prend le maximum de 26,1 degrés Celsius et le minimum de 14,9 degrés Celsius du 3 août, on arrive à la journée la plus chaude du mois avec une moyenne de 20,5 degrés Celsius. Par contre, le maximum de 13,3 degrés Celsius et le minimum de 7,3 degrés Celsius ont fait du 17 août le jour le plus frais avec une moyenne de 10,3 degrés Celsius.

M. Desjardins a par ailleurs ajouté que les écarts de température du dernier mois avaient permis de briser six records de jour, côté bas minimum et côté bas maximum, mais sans plus. Enfin, la fraîcheur vécue depuis le 23 août a rouvert le livre des degrés-jour de chauffage pour un total de 77,9 alors que la normale est de 76 degrés-jour.

Côté parapluie, on peut résumer la situation ainsi: il a plu beaucoup mais beaucoup à la fois donc sur une période relativement courte.

Il y a eu une accumulation de 116,7 millimètres de pluie (normale, 96,5) sur 13 jours avec précipi-



A cheval à la fois sur le beau et le mauvais temps, août 1981 n'a peut-être pas laissé derrière lui d'agréables souvenirs météorologiques mais il a réitéré ce qu'est un mois d'août, c'est-à-dire, un mois d'été, un brin massade sur les bords.

tations mesurables (normale, 15). On compte également trois orages.

Le moins grand nombre de jours avec précipitations mesurables est de 12; ce record appartient à août 1978; par contre, le record du plus grand nombre de jours avec pluie mesurable appartient à août 1963 avec 21.

Le dernier mois a réglé la question des précipitations dans les deux premières semaines et de façon radicale: 34,8 millimètres, le 5; 12,3, le 11; 24,6, le 15; 15,1, le 16 et enfin 16,8, le 17.

Il a beau avoir plu passablement au cours des jours énumérés mais cela ne vaut pas le déluge de 98 millimètres, le 26 août 1975.

Les heures de soleil n'auront fracassé aucun record au cours de ce huitième mois de l'année. On parle d'un ensoleillement mensuel de 181,9 heures (normale, 229). Ce n'est évidemment pas aussi triste que les 172 heures du mois d'août 1963 mais ce n'est définitivement pas aussi gai que les 295 heures du mois d'août 1960.

M. Desjardins a toutefois ajouté que l'on avait connu neuf journées avec dix heures ou plus de soleil, ce qui n'est pas à dédaigner durant un mois d'août.

Les vents n'ont rien brassé, ni fracassé ces dernières semaines.

La moyenne des fins de semaine du mois d'août est respectable avec sept jours sur une possibilité de dix de temps beau ou acceptable. "A proprement parler, on peut noter trois mauvais jours de fins de semaine durant le mois d'août, ce qui fait comme moyenne de la saison, du moins pour juillet et août, 12 jours de beau temps sur 18" de préciser "Papa nature".

Selon les commentaires entendus par le météorologue, les gens semblent conserver un mauvais souvenir du dernier mois d'août. "Pour-tant, depuis le 18 août, il ne pleut pratiquement pas ou si peu; le soleil revient souvent couronner les fins de journée et la pluie a été déversée abondamment mais dans un temps relativement court; en fait, si l'on voulait absolument trouver une caractéristique significative du mois d'août 1981, on pourrait dire qu'il a fiché une bonne frousse à ceux qui avaient consacré efforts et patience aux soins du potager à cause deux bonnes gélées précoces, les 13 et 14 août. Cela mis à part, août a très bien reflété ce qu'il était, soit un mois d'août."

C'est peut-être cela que ça veut dire, air rembruni!???

Marcel Simoneau nommé adjoint du procureur diocésain

SHERBROOKE (MR) — M. Marcel Simoneau, qui a quitté son poste de directeur général de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke il y a environ deux mois, vient d'être nommé adjoint du procureur diocésain par Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke.

Le travail du procureur diocésain et de son adjoint est de s'occuper de la comptabilité des paroisses, des travaux d'entretien des terrains et des bâtisses de l'archevêché et de gérer le personnel laïc salarié.

Le procureur diocésain, le chanoine Roger Métras étant actuellement malade, son adjoint, M. Simoneau, qui a été nommé adjoint à mi-temps pour une période d'un an depuis lundi de cette semaine, se retrouve avec une tâche assez considérable, bien que, confie-t-il, il doive commencer par se familiariser avec le travail. "J'essaie modestement d'apporter ma contribution au diocèse", dit M. Simoneau, qui semble faire d'un travail à demi-temps presque un travail à temps plein, comme à la CSCS, il faisait du sur-travail après son travail à temps plein... M. Simoneau, qui dit trouver son nouveau milieu très

sympathique, dit que l'administration de l'archevêché n'est pas différente de celle de la Commission scolaire, en ce sens que les principes d'administration demeurent les mêmes, mais que la tâche diffère en deux points: la CSCS comportait un plus fort volume de tâches que l'archevêché; par contre, le directeur général de la Commission scolaire est secondé par une centaine d'employés et une quarantaine de directeurs d'écoles et de directeurs de services, alors que le procureur de l'archevêché et son adjoint doivent voir à tout, sauf au personnel religieux.

M. Simoneau se dit heureux de relever ce nouveau défi à l'échelle diocésaine.

Marcel Simoneau a, depuis 1962, occupé des postes de direction au niveau scolaire.

Il est membre de la Société St-Jean-Baptiste et de l'Association provinciale des amis de St-Benoît-du-Lac inc, dont il est le président général. Il est président fondateur du Comité de liaison oecuménique de l'Estrie. Il vient aussi d'être réélu président de la Fondation Mgr-Jean-Marie-Fortier inc.

SHERBROOKE — Réal Denis a été inculpé du fait d'avoir causé la mort de Roger Demers par négligence criminelle le 23 août en manipulant un fusil de calibre 12.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Denis, âgé de 34 ans, de Waterville, a été référé à son enquête préliminaire qui aura lieu le 21 octobre.

Il conserve sa liberté d'ici à

en service d'un véhicule-moteur et de facultés affaiblies au volant. Lapointe, âgé de 25 ans, de Magog, subira son enquête préliminaire le 18.

Le défenseur Conrad Chapdelaine avait obtenu que le procureur Thomas Walsh retire l'une de ses exigences avant pour effet d'interdire à son client de conduire parce que cela équivaldrait à lui faire perdre son emploi de livreur dans une pizzeria.

Le ministère public était représenté par Me Thomas Walsh tandis que Me Marc Montplaisir as-

sume la défense.

L'enquête du coroner a révélé que le coup de feu serait parti pendant que l'accusé aurait tenté de chasser les frères Roger et Renaud Demers qui l'auraient ramené de force chez lui dans le but de collecter une dette de \$700 pour la vente de tourbe.

— 0 —

Jean-Louis Roy est toujours très confiant de réaliser l'objectif qu'il s'était fixé pour la présente année: prouver que le fast-food ne fait pas engraisser... — 0 —

Fernand Dubreuil, celui-là même qui se proclame le meilleur peintre de Sherbrooke, connaît tellement bien les qualités de tous les vernis qu'il emploie, qu'il a fallu sabler le plancher du gymnase qu'il venait tout juste de vernir... — 0 —

Désormais, lorsque **Pierre Gravel** se présentera à un "cinq à sept", il portera ses vêtements caoutchoutés de pêcheur... ainsi équipé, il pourra désormais faire face à tous les orages, même les plus imprévus... — 0 —

Céline Bergeron, du comité d'école Le Triolet, envisage d'avoir recours à des danseurs-gogo pour attirer les parents à la rencontre prévue pour eux ce soir... — 0 —

Robert Blais ne s'explique pas que la direction des Expos

LE DRAME DE WATERVILLE

Réal Denis accusé de négligence criminelle

Pour un vol dans un dépanneur

SHERBROOKE — Martial Bisson et Hélène Jubinville ont été cités aux assises sur des accusations de vol qualifié d'une valeur de \$97 chez le dépanneur Phil ainsi que d'utilisation d'un pistolet de départ et d'un déguisement le 11 août.

Ils avaient été admis à leur examen volontaire hier devant le magistrat Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Bisson, âgé de 19 ans, et Mme Jubinville, 18 ans, de Sherbrooke, ont été référés à un jury.



C'est sans doute parce qu'il suit une diète que le garçon de table **Gerry Blais** est incapable de faire la distinction entre deux téléphones qui sonnent en même temps... — 0 —

Fernand Dubreuil, celui-là même qui se proclame le meilleur peintre de Sherbrooke, connaît tellement bien les qualités de tous les vernis qu'il emploie, qu'il a fallu sabler le plancher du gymnase qu'il venait tout juste de vernir... — 0 —

Désormais, lorsque **Pierre Gravel** se présentera à un "cinq à sept", il portera ses vêtements caoutchoutés de pêcheur... ainsi équipé, il pourra désormais faire face à tous les orages, même les plus imprévus... — 0 —

Céline Bergeron, du comité d'école Le Triolet, envisage d'avoir recours à des danseurs-gogo pour attirer les parents à la rencontre prévue pour eux ce soir... — 0 —

Robert Blais ne s'explique pas que la direction des Expos



n'ait pas encore fait appel à ses services pour remplacer le gérant **Dick Williams** congédié hier matin... — 0 —

Jean-Louis Roy est toujours très confiant de réaliser l'objectif qu'il s'était fixé pour la présente année: prouver que le fast-food ne fait pas engraisser... — 0 —

Les paris sont ouverts: qui de **Bob Weldon** ou de **Vincent Rosselli** se fera-t-il éliminer par **Julie Labonté** lors de la ronde de qualification de l'Omniium de tennis du Québec? C'est **Serge Vallée**, qui tient à rester neutre dans le débat, qui prend note des paris... — 0 —



TELEVISEURS SYSTEMES DE SON
BUREAU & BUREAU
569-9585

La Quotidienne
698

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

REDACTION
JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest,
Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
FRANCOIS DUBE
Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest
Lennoxville

GERANTS DE DISTRICT
MICHEL LAVOIE
Coaticook — Est Angou
GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement Au Canada, territoire immédiat, sauf en-
droits desservis par camion et routes motorisées: 1
an \$30.00, 6 mois \$20.00, 3 mois \$13.00, 1 mois
\$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et
autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois
\$60.00, 1 mois \$25.00

"La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne,
de l'Association des quotidiens de langue française,
membre de l'Association des quotidiens du Canada, af-
filié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union
internationale de la presse catholique. Sources d'informa-
tions: Presse canadienne, Presse associée, Reuter,
Agence France-Presse. Le service de photos fac-simi-
lées de la Presse canadienne et les agences affiliées
sont autorisées à reproduire les informations de La Tri-
bune.

Projet immobilier mis en veilleuse

par Doris Baker

SHERBROOKE — Vu que le temps se prêterait mal à une quatrième modification au règlement de zonage en moins de quelques mois dans le secteur du futur boulevard Lionel-Groulx, où selon le conseiller Camille Fortier les résidents ont déjà été passablement échaudés, le conseil a décidé de mettre en veilleuse une demande pour la réalisation d'un projet immobilier estimé à plus de \$15 millions.

La compagnie Amos développement, promoteur du projet, et les services techniques de la ville s'étaient entendus sur la forme de développement du quadrilatère formé des rues Des Erables, Des Chênes, du boulevard Portland et du futur boulevard Lionel-Groulx, mais, pour le moment, le conseil a refusé d'aller de l'avant dans ce projet.

Les promoteurs envisagent de construire sur une période de cinq à six ans 790 unités de logements réparties dans des maisons unifamiliales en rangée et des habitations de six, huit et dix étages se-

lon les informations fournies par le responsable de la division d'urbanisme, M. Michel Archambault.

Autre raison

Une autre raison explique la position du conseil. Les élus ont jugé préférable d'étudier le plan directeur de zonage dans la ville de Sherbrooke présentement en révision et dont le rapport leur sera soumis pour étude dans quelques semaines, avant de prendre une orientation quelconque dans ce projet immobilier.

Aux dires de M. Archambault la consultation précédant l'adoption du plan directeur pourrait être longue et pourrait également reporter dans quelques années la réalisation du projet si les promoteurs n'abandonnent pas d'ici là.

Le conseiller du quartier nord, M. Gaston Goulet, s'est dit quelque peu étonné que la demande des promoteurs survienne à un moment où le climat n'est guère favorable au changement de zonage dans ce secteur.

« En d'autres temps, la demande aurait sans doute été acceptable, mais pas en ce moment », a-t-il dit.

Pour le conseiller Camille Fortier, ce serait d'aiguiser la patience des résidents du secteur que d'entreprendre d'autres procédures pour amender le zonage dans le secteur après que le conseil ait déjà retiré un projet en ce sens, qu'un autre est en cours et qu'un

scrutin décidera sous peu du sort du troisième.

De son côté, le conseiller du quartier ouest, M. Roger Gingues, s'est dit d'avis que le conseil sera en bien meilleure posture pour se prononcer lorsqu'il aura étudié le nouveau plan directeur de la ville en matière de zonage.

« Ça prend un plan d'ensemble », a-t-il dit.

Le projet nécessiterait qu'une partie de la zone A-59 devienne une zone propice à la construction de maisons bifamiliales et que la zone A-60, qui couvre en bonne portion du territoire en bordure du boulevard Bourque, soit subdivisée en zones C et D pour permettre la construction de bâtiments à plusieurs étages. Actuellement, le secteur visé par le projet empiète quelque peu dans la zone A-59 et une partie de la zone A-60 permet la construction de maisons bifamiliales.

Rock-Forest

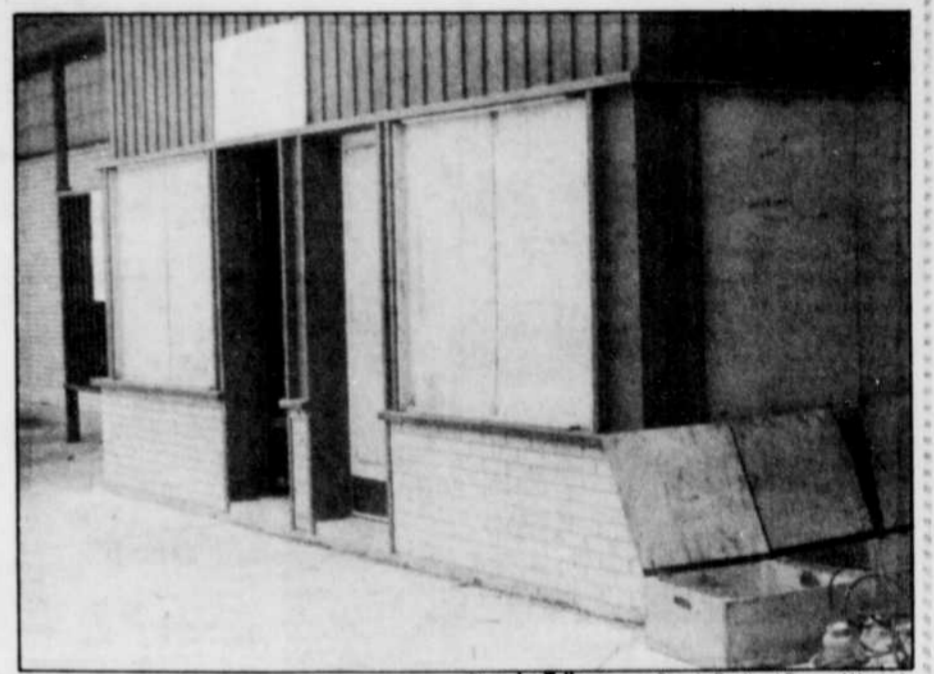
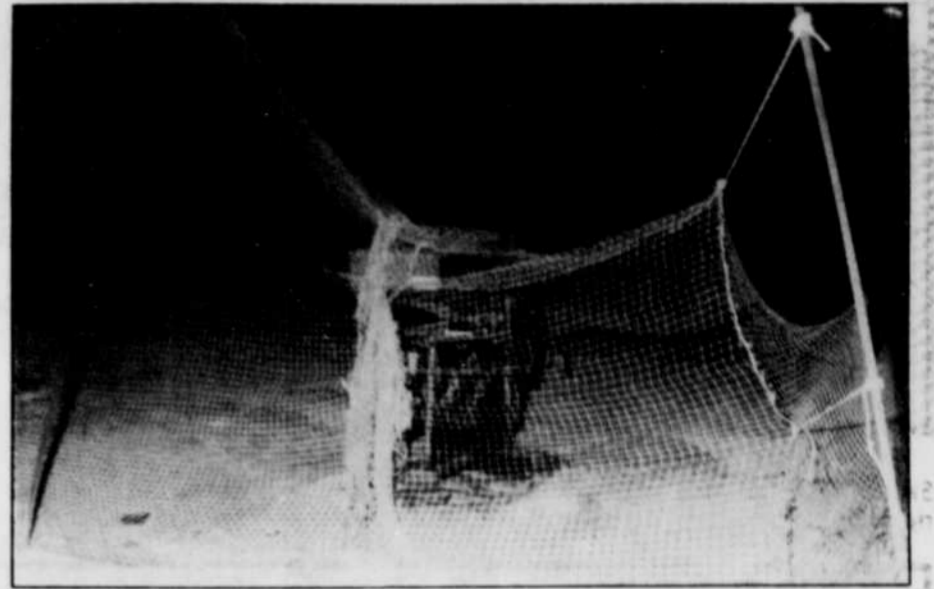
page 6

Le maire Boudreau refuse de rétracter ses propos

Thetford-Mines

page 8

Leblanc plaide coupable d'homicide involontaire



Trois grandes vitres ont été fracassées à la piscine A la Claire Fontaine, rue Victoria. De plus, des lance-balles ont été la cible des vandales pour la 3e fois.

Devant un jury pour attentat à la pudeur

SHERBROOKE — Roger Dumont a opté pour un procès devant jury pour répondre d'un attentat à la pudeur d'une fille âgée de neuf ans dans un parc de Florimont le 30 août.

Il avait été cité hier devant le magistrat Benoît Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Dumont, âgé de 43 ans, de Sherbrooke, subira son enquête préliminaire le 15 courant.

Il se trouve sous le coup d'une mise à l'épreuve d'une durée de trois ans pour l'enlèvement d'une fillette le 30 mai 1980 dans une rue du vieux quartier nord.

La couronne était représentée par Me Thomas Walsh tandis que Me Michel Beauchemin assiste le prévenu.

La prime de séparation au CEGEP 2 fois plus élevée que prévue par QUÉBEC

SHERBROOKE (MR) — Si un cadre du Collège de Sherbrooke quittait le CEGEP, le Collège pourrait devoir payer une prime de départ deux fois plus élevée que ne le prévoit la politique administrative et salariale publiée par Québec le 17 décembre 1977.

En effet, le règlement interne prévoyant la remise d'une prime de séparation à un cadre du Collège de Sherbrooke, lors de son départ, spécifie que ce cadre reçoit alors deux mois de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de 12 mois. Il est toutefois dit que la prime cesse d'être versée au moment où le cadre sortant se trouve un autre emploi. Enfin, le règlement fixe à trois mois le minimum de salaire qui doit être versé au cadre comme prime de séparation.

De son côté, la Politique administrative et salariale du gouvernement québécois en ce qui concerne le départ des cadres de collèges, fixe à un mois de salaire par année de service la prime de séparation qu'un collège accorde à ses cadres sortants et ceci jusqu'à un maximum de six mois.

C'est ainsi qu'advenant le départ d'un cadre, le Collège de Sherbrooke se trouverait subventionné pour un maximum de six mois de salaire accordé au cadre sortant et que le Cegep pourrait devoir en payer 12 mois. Les six mois non prévus par la Politique provinciale devraient être défrayés à même les fonds dont le Collège dispose.

Les 12 mois de salaire étant un maximum selon le règlement du CEGEP, tout cadre ayant moins que six ans d'années de service à l'emploi du Collège recevrait le double de ce que prévoit la Politique provinciale.



Un feu aurait causé pour plus de \$30,000 de dommages à une maison de deux logements, sur la rue Conseil, à Fleurimont, vers trois heures du matin, hier.

L'enfer au 2e étage

SHERBROOKE — L'enfer attendait les pompiers de Sherbrooke au 1571 de la rue Conseil, dans les limites de Fleurimont, vers trois heures du matin, hier, alors que toutes les portes et fenêtres de la partie supérieure d'une maison de deux logements crachaient le feu.

Miracle, efficacité ou un mélange des deux a permis aux pompiers de prendre le contrôle du feu, une quarantaine de minutes après leur arrivée.

Il était 02h59 lorsque l'appel de feu a mené les hommes du lieutenant Robert Lavoie à l'adresse indiquée. Les occupants de la maison, soit le propriétaire M. Benoît Paradis de même que la famille Roch Paradis, le fils du propriétaire, ont pu quitter les lieux à temps.

Le « à temps » était tout ce qu'il y avait de plus vrai dans le cas de M. Benoît Paradis puisque quelqu'un des ses cheveux ont roussi sous l'effet de la chaleur. Il faut préciser qu'il occupait la partie la plus touchée par les flammes: le feu ayant ravagé le logement de l'étage supérieur en son entier et une partie du grenier.

Quant au logement du fils Paradis où il vivait en compagnie de son épouse et de leur petite fille, il a surtout été touché par l'eau et la fumée.

Rencontré sur les lieux, hier matin, M. Benoît Paradis a dit ignorer la cause de l'incendie. Certaines réparations récentes avaient été apportées à la maison mais elles touchaient plutôt les fenêtres. « En ce qui concerne no-

tre évacuation, je serais embêté de vous dire de quelle façon on s'en est aperçu mais je peux vous dire que ça l'a sorti ».

Voilà huit ans environ que les Paradis habitent cette maison située presqu'à bout de la rue Conseil et cinq ans qu'ils en ont pris possession.

Pour le moment la maison étant inhabitable, les Paradis ont trouvé refu-

ge chez des parents.

Il a fallu environ 3000 gallons d'eau aux pompiers pour assurer l'extinction complète des flammes et quelque deux heures de vérifications. Ils sont demeurés sur les lieux plus de trois heures avant de regagner leur caserne.

Les dommages pourraient se chiffrer à plus de \$30,000.

Gérard Gosselin ne ferme pas la porte à la politique

SHERBROOKE — S'il ne ferme pas carrément la porte à une éventuelle aventure politique sur la scène municipale de Sherbrooke, comme les rumeurs en ont déjà fait état, l'ex-député de Sherbrooke a plutôt pour l'instant le goût de vivre autre chose.

En effet, rencontré chez lui hier matin, M. Gérard Gosselin a indiqué qu'il quittera Sherbrooke lundi, 14 septembre, pour un stage d'étude en France, plus exactement à Lyon, dans le cadre d'un programme pour l'obtention d'un diplôme des hautes études des pratiques sociales (niveau doctoral).

« Il s'agit pour moi d'une continuité à la réflexion que j'ai entreprise au lendemain de l'élection du 13 avril... j'ai le goût de poursuivre cette période de ressourcement dont j'ai besoin », a confié l'ancien représentant de Sherbrooke à l'Assemblée Nationale.

M. Gosselin a expliqué que ce projet d'étude, qui est une continuité à son engagement communautaire des 10 dernières années de sa vie, engage une bonne partie de la présente année. « Je pars seul et aux Fêtes, j'évaluerai la situation... si je poursuis cet engagement, ma famille viendra me rejoindre et il se peut alors que l'expérience dure deux ans, trois ans,

Redressement du CSSE: décision le 17 septembre

SHERBROOKE (LO) — Le Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE) décidera seulement le jeudi 17 septembre, du maintien ou de la modification de son plan de redressement original, lequel contrevient aux visées du ministère des Affaires sociales quant aux services à ne pas couper dans le cadre des restrictions budgétaires.

Alors que le ministère demande de protéger les services sociaux en milieu scolaire, ceux en alcoologie et les services à domicile, le Centre envisage de sabrer dans ceux-ci tout en contestant certaines autres directives qui précisent les pourcentages de coupures à effectuer dans les autres secteurs d'intervention.

Peu efficaces

Obligé de résorber une somme frôlant les \$1 million (dont la moitié au cours du présent exercice financier), le Centre estime que certaines mesures indiquées par le ministère s'avèrent difficilement opérationnalisables dans un établissement de petite dimension. D'autres moyens sont jugés peu efficaces à cause des trop faibles économies susceptibles d'en découler.

Le directeur général Jean-Pierre Duplantie a néanmoins déclaré, hier, que son établissement espère faire la démonstration de l'opportunité de son plan.

Entretemps, les discussions se poursuivent avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), chargé d'analyser les plans de redressement conçus par les institutions et de présenter des recommandations au ministère.

peut-être. Mais je pars sans idée faite » a-t-il noté, d'un ton serein.

M. Gérard Gosselin, qui participera à un stage d'étude n'ayant aucun équivalent au Québec (la formation y est axée sur les expériences vécues du candidat et il ne s'agit pas d'un retour systématique sur les bancs d'école), a également mentionné que l'élection municipale qui aura lieu à Sherbrooke en novembre 1982 constitue un événement de grande importance. « Mais pour ma part, dans la situation actuelle, surtout en tenant compte de la période de ressourcement que je désire poursuivre, je n'ai pas le goût de partir à la conquête pour une élection municipale », a-t-il conclu sur le sujet.

Vandalisme en série dans le quartier Est

SHERBROOKE — Trois grandes vitres fracassées, une statue barbouillée de peinture, la balustrade d'un balcon arrachée en partie et finalement la porte d'un restaurant de parc forcée et, pour clore la liste, des lance-balles entreposés à l'école St-François, malmenés par vandales.

Un lien entre tous ces actes de vandalisme perpétrés dans le quartier est et dont les policiers municipaux ont été invités à prendre note hier ou encore au cours de la dernière fin de semaine?

Il y a sans doute lien entre deux ou trois de ces actes, à cause de la proximité des lieux où chacun des délits a été perpétré, mais la question n'est pas tellement là que dans la gratuité et l'inutilité de ces gestes.

Ainsi, à la piscine A la Claire Fontaine, située sur la rue Victoria, des individus ont fracassé trois grandes vitres de la bâtisse, du côté de la piscine. Pour accomplir ce geste, les vandales ont probablement dû sauter la haute clôture protégeant l'espace réservé à la piscine. Il s'agit des vitres du local réservé aux gardiens et celles du local permettant l'accès au sous-sol de la bâtisse.

Ces dommages se chiffrent à environ \$900.

Tout près de là, au parc Victoria, la porte d'un restaurant a été forcée. On ignore le montant des dommages.

Sur la rue St-François nord, à la hauteur des locaux des Editions Pauline, une statue a été barbouillée de peinture rouge, probablement au moyen d'une canette munie d'un bouton-pression, notamment les cheveux, le visage et la barbe de même qu'une partie de la tunique; de plus le glaive, retenu par la main droite, a été cassé. On se demandait hier si la statue, pourrait être restaurée. Encore là, il est difficile d'évaluer les dommages d'un tel geste.

Sur la rue Fabi, la balustrade d'un balcon a été arrachée en partie. Les dommages sont évalués à quelque \$200.

Finalement, hier soir, des inconnus ont brisé des lance-balles utilisés pour l'entraînement des jeunes joueurs et qui étaient entreposés dans la cour de l'école St-François. La clôture qui entourait les appareils n'a pas échappé au « massacre ». M. André Marcotte, porte-parole du Baseball-Rapide se demande si la vigilance des passants, ne pourraient permettre de mettre un terme à ces actes de vandalisme souvent coûteux.

A l'hôtel de ville

\$1,02 million en subventions

SHERBROOKE (DB) — La ville de Sherbrooke serait assurée d'obtenir des subventions totalisant \$1,02 million dans le cadre du projet de reconstruction du viaduc Galt dont la réalisation au coût de \$1,9 million devrait s'amorcer en février 1982. Le responsable du génie routier, M. Jean-Yves Massé, a laissé entendre que la ville retirerait un montant de \$968,750 du programme fédéral d'aide au transport urbain (PATU) si le projet se concrétisait tel que prévu. La participation financière du Canadien Pacifique, selon M. Massé, s'éleverait à \$156,250. Le projet de reconstruction du viaduc Galt aurait été approuvé par Transport Canada et, selon lui, apparaîtrait en tête de liste des priorités du programme d'aide au transport urbain.

Contrat de \$161,200

La ville a confié à la firme Latendresse, Demers et associés le soin de préparer les plans et devis et d'assurer la surveillance des travaux pour l'installation, au coût de \$150,000, de feux de circulation aux intersections Galt-Lavergerie, Ball-Alexandre, Wellington-Aberdeen et Alexandre-Aberdeen. Les honoraires professionnels ont été fixés à \$11,200.

Taux de location

Les membres du conseil ont finalement établi les taux horaires de location de la glace au Palais des sports et à l'aréna Ivan Dugré. Ainsi, il en coûtera \$70 pour une heure de glace au Palais des sports et \$55 l'heure à l'aréna Ivan-Dugré. Ces taux seront effectifs dès le début de la saison 1981-1982. Pour les institutions scolaires, les taux de location demeureront inchangés c'est-à-dire \$45 l'heure au Palais des sports et \$35 l'heure à l'aréna Ivan-Dugré tel que convenu dans la grille de location. Les services récréatifs et communautaires se penchent actuellement sur la grille de location et de nouveaux taux devraient être appliqués l'an prochain.

Amendements rejetés

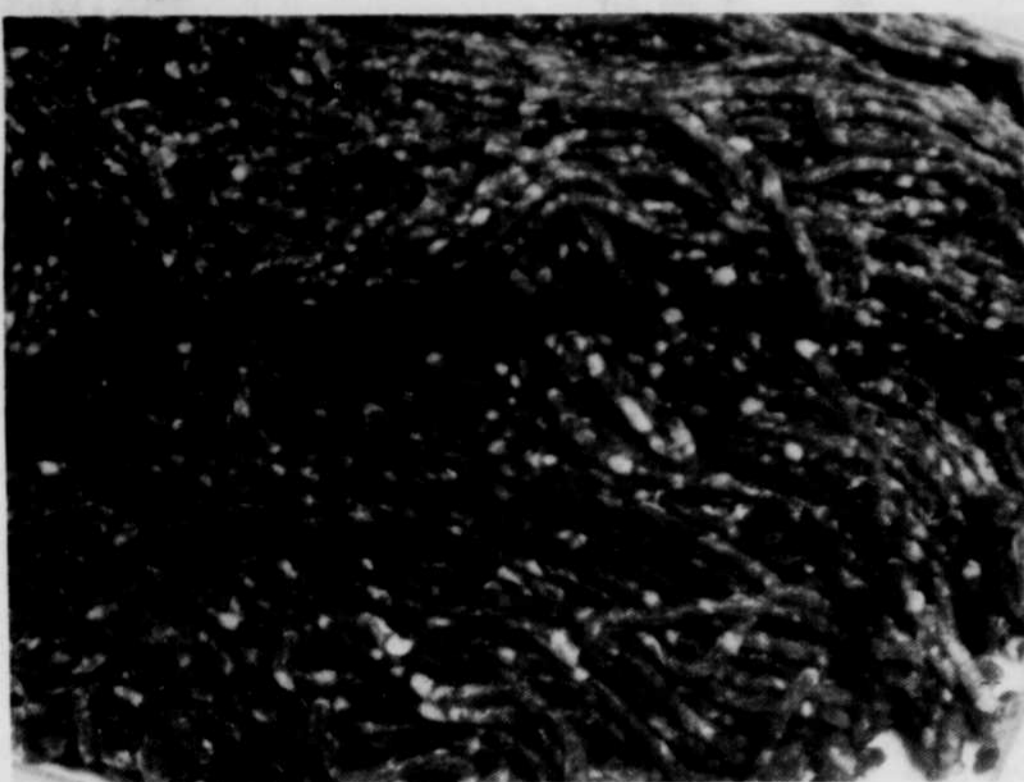
Le conseil a rejeté deux demandes d'amendement au règlement de zonage. Pour éviter de créer un précédent, le conseil a décliné une demande d'un citoyen du quartier nord qui désirait modifier le règlement de zonage dans le but de tenir un commerce sur sa propriété située sur le boulevard Jacques-Cartier, dans une zone bifamiliale. L'objectif de l'autre demande était sensiblement le même à l'exception que le citoyen désirait rendre deux lots commerciaux dans une zone résidentielle du quartier est.

LES SUPERMARCHÉS
PROVIGO



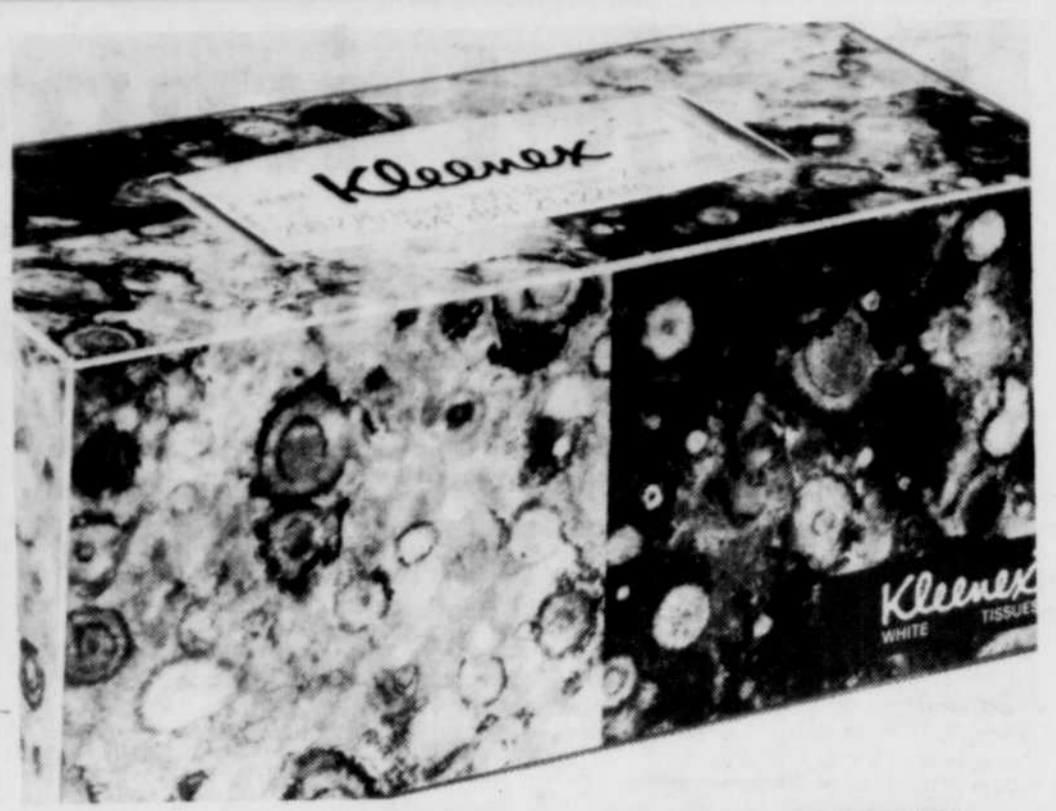
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.
SPÉCIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU SAMEDI 12 SEPTEMBRE
1981.

SPÉCIAUX DISPONIBLES
DANS LES SUPERMARCHÉS
DU GRAND MONTRÉAL ET SA BANLIEUE
DES LAURENTIDES
DE LA MAURICIE ET DE L'ESTRIE.



BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE

kg **2⁸²**
lb **1²⁸**



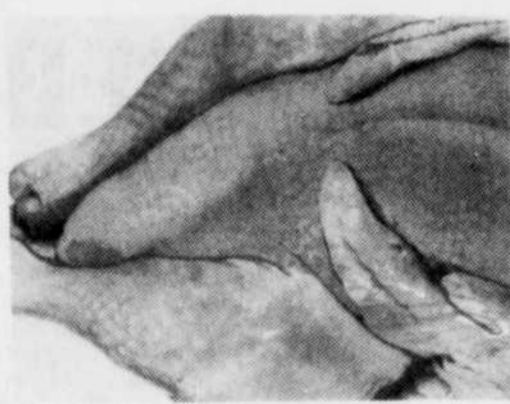
MOUCHOIRS DE PAPIER
CHOIX DE COULEURS
KLEENEX

BTE DE 200 **.69**



GIGOT D'AGNEAU
SURGELÉ
DE NOUVELLE-ZÉLANDE

2¹⁸ lb **4⁸¹** kg



POULE À BOUILLIR
SURGELÉE, CATÉGORIE UTILITÉ
5 lb ET PLUS

.78 lb **1⁷²** kg



POUDINGS
CHOIX DE SAVEURS
LAURA SECORD

EMB. DE 4 x 5 oz **1³⁹**



SACHETS DE THÉ
RED ROSE

SAC DE 100 **1⁸⁹**



SOC DE PORC
FUMÉ
MAPLE LEAF, 2 À 3 lb

2⁵⁸ lb **5⁶⁹** kg



TOURTIÈRE
PROVIGO

CONT. DE 16 oz **1⁶⁸**



RIZ À LONGS GRAINS
"CONVERTED"
UNCLE BEN'S

BTE DE 907 g **1⁹⁹**



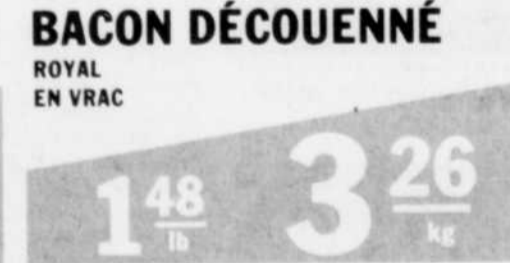
JUS D'ORANGE
SURGELÉ, CONCENTRÉ
MC CAIN

CONT. DE 12,5 oz **.99**



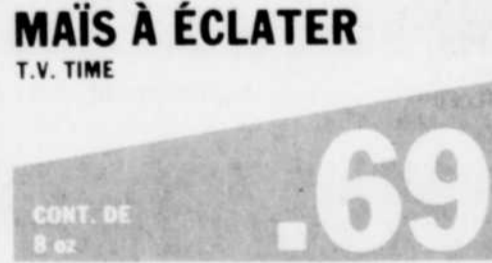
SALADE DE CHOUX
TAILLEFER

BTE DE 16 oz **1²⁸**



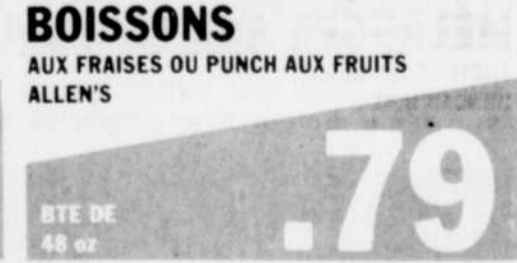
BACON DÉCOUENNÉ
ROYAL
EN VRAC

1⁴⁸ lb **3²⁶** kg



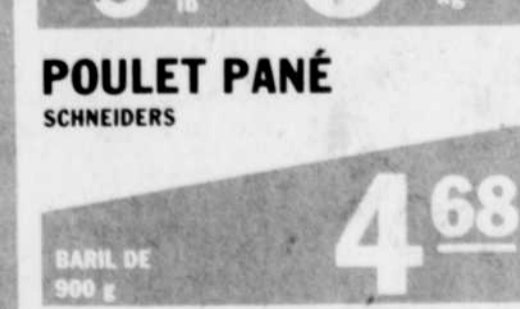
MAÏS À ÉCLATER
T.V. TIME

CONT. DE 8 oz **.69**



BOISSONS
AUX FRAISES OU PUNCH AUX FRUITS
ALLEN'S

BTE DE 48 oz **.79**



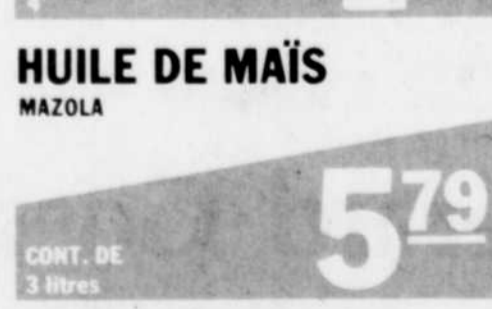
POULET PANÉ
SCHNEIDERS

BARIL DE 990 g **4⁶⁸**



CRETONS
TAILLEFER

CONT. DE 300 g **1⁸⁸**



HUILE DE MAÏS
MAZOLA

CONT. DE 3 litres **5⁷⁹**



SPAGHETTI
SPAGHETTINI OU MACARONI COUPE
LANCIA

EMB. DE 1 kg **1²⁹**



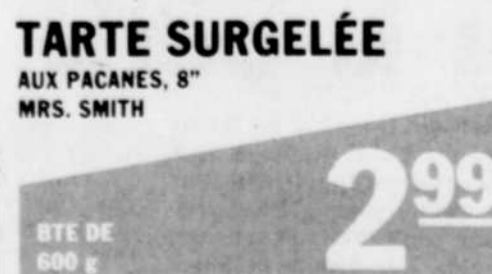
ROULÉ DE SALAMI
HYGRADE

ROUL. DE 250 g **1⁶⁸**



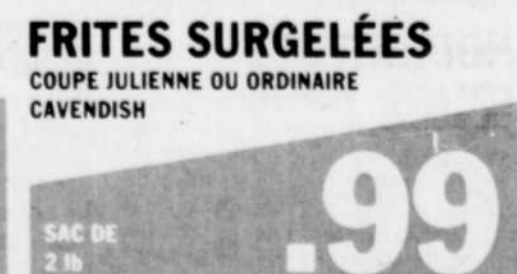
JAMBON CUIT
EN TRANCHES, HYGRADE
(SUPERMARCHÉS AVEC COMPTOIR
DE CHARCUTERIE.)

2⁷⁸ lb **6¹³** kg



TARTE SURGELÉE
AUX PACANES, 8"
MRS. SMITH

BTE DE 600 g **2⁹⁹**



Frites surgelées
COUPE JULIENNE OU ORDINAIRE
CAVENDISH

SAC DE 2 lb **.99**



FILET DE SOLE
SURGELÉ
F.P.

EMB. DE 600 g **3⁵⁸**



PÂTÉ DE FOIE
TAILLEFER

1⁵⁸ lb **3⁴⁸** kg



TAMPONS D'ACIER
SAPONIFIÉS
S.O.S.

BTE DE 10 **.69**



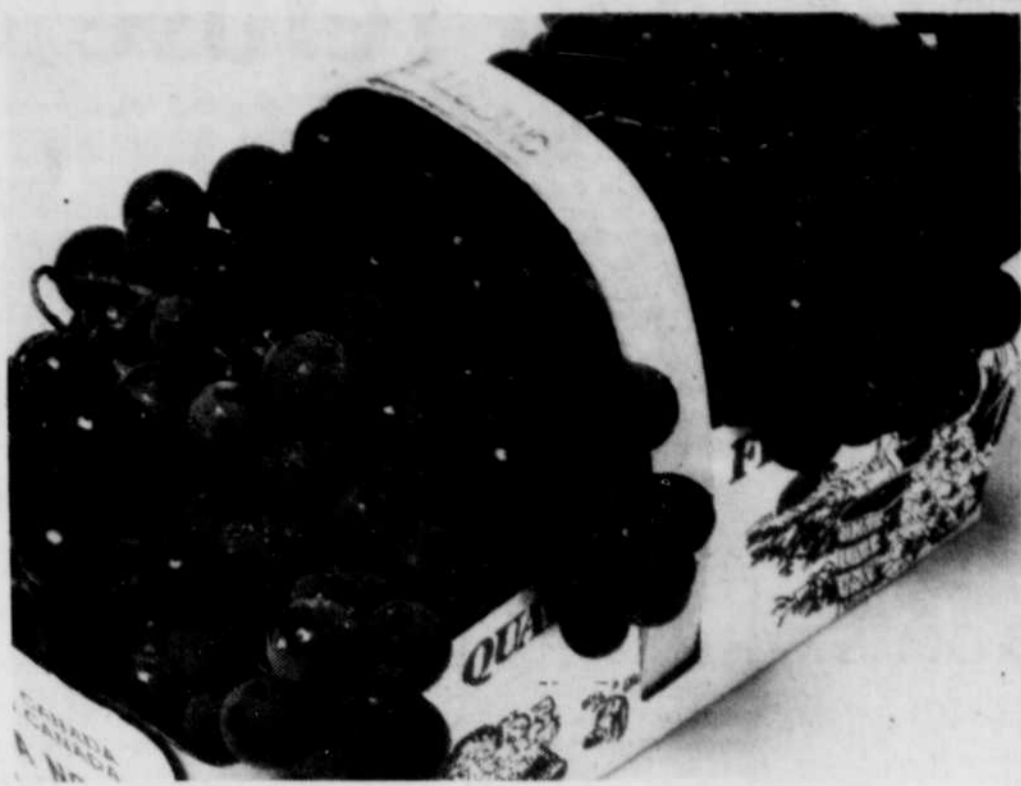
DÉTERGENT
LIQUIDE
MIR

EMB. DE 2 x 750 ml **1⁸⁹**



FRUITS EN COUPE
ANANAS, PÊCHES, POIRES
DEL MONTE

EMB. DE 4 x 5 oz **.99**



RAISINS BLEUS FRAIS
CANADA NO 1
DE L'ONTARIO

PANIER DE 2 pintes **1.39**



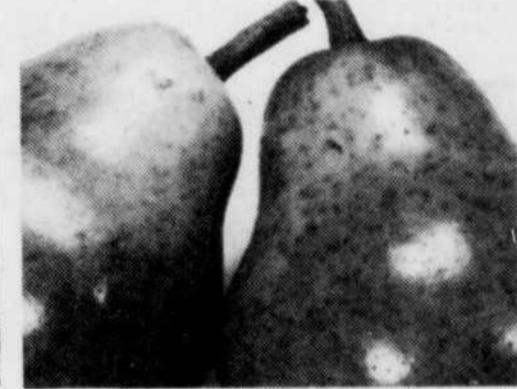
PIZZA SURGELÉE
DELUXE OU PEPPERONI
TOTTINO'S

BTE DE 350 g **1.99**



MAÏS EN CRÈME
(OU À GRAINS ENTIERS 7 oz)
DE FANTAISIE, GÉANT VERT

BTE DE 10 oz POUR **2.79**



POIRES BARTLETT
FRAÎCHES, CANADA NO 1
DES É.-U., GROSSEUR 150

.48 lb **1.06** kg



CAROTTES FRAÎCHES
CANADA NO 1
DU QUÉBEC

CELLO DE 5 lb **.69**



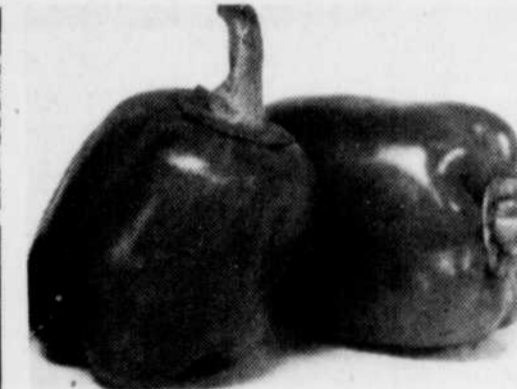
BISCUITS PECK FREANS
DIGESTIF AUX FRUITS, ANNEAUX SABLÉS,
ANNEAUX AUX ÉPICES

SAC DE 300 g **.89**



EAU DE JAVEL
LAVO

CONT. DE 3,6 litres **.89**



POIVRONS VERTS
DU QUÉBEC
GROS

.33 lb **.73** kg



PLANTES TROPICALES
AU CHOIX
POT DE 3 pouces

chacune **.89**



MÉLANGES À GÂTEAUX
CHOIX DE SAVEURS
DUNCAN HINES

BTE DE 520 g **.98**



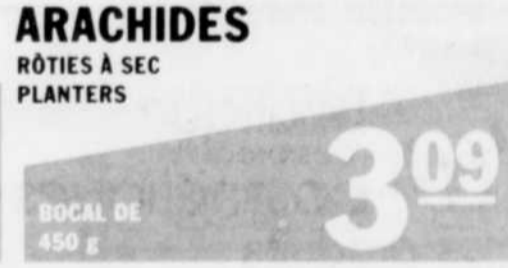
MARGARINE
MOLLE
BECEL

CONT. DE 1 lb **1.39**



MOUTARDE
PRÉPARÉE
V-H

CONT. DE 16 oz POUR **2.99**



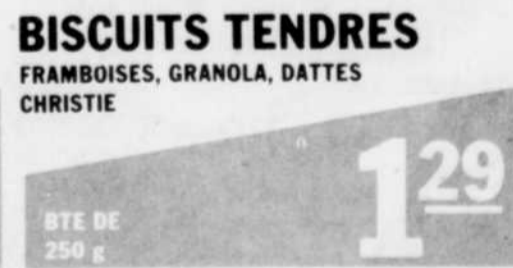
ARACHIDES
RÔTIES À SEC
PLANTERS

BOCAL DE 450 g **3.09**



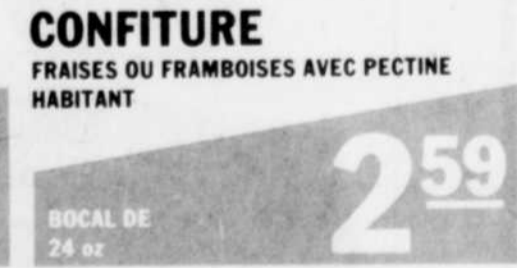
BISCUITS
ROYAL OU VILLAGE
VIAU

BTE DE 900 g **1.99**



BISCUITS TENDRES
FRAMBOISES, GRANOLA, DATTES
CHRISTIE

BTE DE 250 g **1.29**



CONFITURE
FRAISES OU FRAMBOISES AVEC PECTINE
HABITANT

BOCAL DE 24 oz **2.59**



CAFÉ INSTANTANÉ
MELLOW ROAST

BOCAL DE 8 oz **4.99**



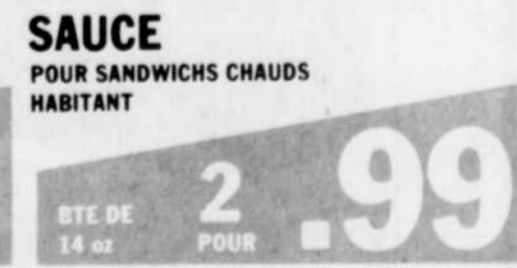
SAUCE TOMATE
POUR SPAGHETTI
BRAVO

BTE DE 28 oz **1.15**



RAVIOLI AU BOEUF
BEEFARONI
CHEF BOY-AR-DEE

BTE DE 212 g POUR **2.99**



SAUCE
POUR SANDWICHS CHAUDS
HABITANT

BTE DE 14 oz POUR **2.99**



FÈVES AU LARD
EN SAUCE TOMATE
CLARK'S

BTE DE 540 ml **.89**



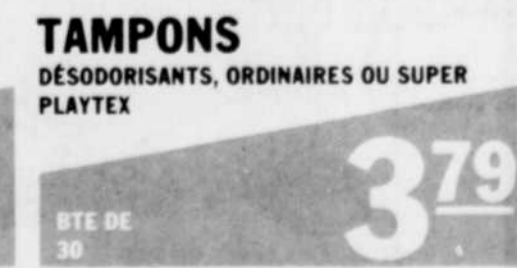
NOURRITURE
POUR CHIENS, BURGERBITS
DR. BALLARD

SAC DE 8 kg **7.99**



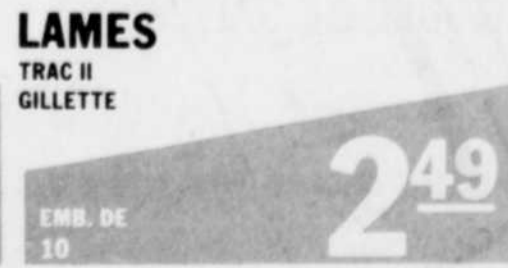
DÉTERGENT
POUR LAVE-VAISSELLE
ALL

BTE DE 1,4 kg **2.89**



TAMPONS
DÉSODORISANTS, ORDINAIRES OU SUPER
PLAYTEX

BTE DE 30 **3.79**



LAMES
TRAC II
GILLETTE

EMB. DE 10 **2.49**



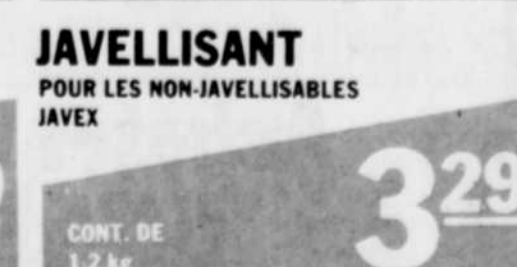
PAIN DE SAVON
JERGENS

EMB. DE 3 **1.09**



ASSOUPLEISSANT
DE TISSUS
LA PARISIENNE

CONT. DE 3,6 litres **2.29**



JAVELLISANT
POUR LES NON-JAVELLISABLES
JAVEX

CONT. DE 1,2 kg **3.29**



NETTOYANT
POUR LES VITRES, À GACHETTE
WINDEX

CONT. DE 600 ml **1.69**

Ayez l'oeil sur "mon amie"!

Le nouveau magazine de la femme et de la famille actives.

"U" ne Revue Mensuelle qui vous captivera par ses reportages d'actualité sur la santé, les arts, les voyages, les loisirs et la mode! Ayez donc l'oeil sur "mon amie" ... pour ne rien manquer!

MAINTENANT EN VENTE POUR SEULEMENT **.79**

vous trouverez exclusivement "mon amie" chez



Le maire Boudreau refuse de se rétracter

par Louise St-Pierre

ROCK-FOREST — Le maire de Rock-Forest, M. Laurent Boudreau, a publiquement refusé, hier soir, de rétracter les propos qu'il a tenus récemment à l'endroit du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jean Parenteau.

C'est devant quelque 80 contribuables de la municipalité que M. Boudreau a refusé catégoriquement de rétracter ses paroles, comme venait de lui demander le directeur de la Sûreté municipale de Rock-Forest, M. Richard Parenteau.

Le directeur Parenteau a adressé cette demande au maire dans les toutes premières minutes de l'assemblée publique qui venait de s'ébranler

après la longue lecture des procès-verbaux des assemblées du mois dernier. Dans un premier temps, M. Parenteau a précisé qu'il se faisait le porte-parole des six employés cadres de la municipalité. Il a également indiqué que les cadres n'avaient rien à voir, avec la fuite qui a permis la publication dans La Tribune du contenu de la lettre demandant une rétractation publique.

Après que le maire eut refusé de se

rétracter, le directeur Parenteau a demandé au greffier et avocat du contentieux, Me André Dufour, de lire publiquement le contenu de cette lettre qui avait été remise à tous les membres du conseil lors de l'assemblée du 31 août. Dès après, M. Parenteau a adressé une deuxième fois sa demande au maire qui lui servait un refus identique au premier, ajoutant que cette histoire n'était que problème personnel entre lui et M. Felteau.

Quand le directeur de la Sûreté municipale a demandé aux conseillers

municipaux d'émettre leur commentaire sur cette situation, le maire Boudreau a tout bonnement refusé le droit de parole aux conseillers.

C'est immédiatement après que M. Boudreau a demandé au directeur de police de retirer sa demande, ce qui a été fait par M. Parenteau qui s'est empressé d'assurer le maire de la plus totale collaboration des employés cadres!

Par la suite, Me Dufour a demandé au maire s'il pouvait lire publiquement l'article 13 du règlement 408 qui

dit... Toutefois, avant même qu'il ne puisse expliquer sa demande, M. Boudreau le lui refusait.

M. Gilles Lemelin, le contribuable qui a pris la parole lors de la période "parole au public" qui a immédiatement suivi a demandé que les conseillers s'expriment et que soit lu l'article en question. M. Boudreau a alors prié M. Lemelin de retirer sa demande sinon il se verrait dans l'obligation de lever l'assemblée. Quand le contribuable a retiré sa demande, un tollé de protestations s'est élevé dans la

salle... plusieurs invitaient le maire Boudreau à donner sa démission.

C'est peu après que le maire a annoncé qu'il avait donné ordre à ses avocats d'entamer des procédures pour demander l'annulation de l'assemblée spéciale du 1er septembre. Soit dit en passant, M. Boudreau a refusé de signer le procès-verbal de cette rencontre.



Le maire Boudreau

Réparations aux ponts

CANTON D'ASCOT — Les ponts Capelton et Fuller, dans la municipalité du Canton d'Ascot, que le ministère des Affaires culturelles s'apprête à classer comme monuments historiques ont subi d'importantes réparations.

Le pont de Capelton a été rehaussé puis consolidé tandis que le tablier du

pont Fuller a été réparé.

Barrières

De plus, des barrières de sécurité ainsi que des poteaux de béton ont été mis en place pour en interdire l'accès aux véhicules.

Richmond: regroupement de locataires?

RICHMOND — Une enquête menée au printemps, à l'instigation du centre local de services communautaires Windsor-Richmond, enquête qui a montré

que, dans le quartier des affaires, à Richmond, plusieurs appartements étaient laissés dans un état voisin de l'abandon par les propriétaires, inciterait-elle

les locataires qui sont nombreux dans ce quartier à se regrouper afin d'exiger que cette situation déplorable soit corrigée?

La chose n'est pas impossible et il se pourrait même qu'un organisme regroupant de nombreux locataires qui souhaitent qu'un remède définitif soit apporté à cette situation voie le jour dès le 15 septembre, lors d'une assemblée au cours de laquelle les deux travailleurs sociaux qui ont mené l'enquête rencontreront les locataires du quartier, au siège social du centre local de services communautaires, à Richmond, et discuteront avec eux des moyens qui doivent être pris pour remédier aux lacunes décelées.

L'enquête a révélé que 30 pour cent des couples qui demeurent dans le quartier consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus au loyer de leur appartement et que 46 pour cent des locataires sont d'avis que leur appartement a besoin de réparations majeures.

Subventions de 66,000\$ à La Guadeloupe

LA GUADELOUPE — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Jean Garon, a accordé deux subventions au montant total de 66,000\$ à l'entreprise la "Ferme Pépin, Jos-Marie Inc.", située à la Guadeloupe, dans le comté de Beauce-Sud.

M. Jos-Marie Pépin a ainsi reçu du ministère une première subvention au montant de 36,000\$, versée dans le cadre du programme agricole "Développement d'ateliers vaches-veaux", tandis que la seconde subvention, s'élevant à 30,000\$, fut consentie en vertu du programme agricole "Aide à l'établissement de parquets d'engraissement".

Dans le premier cas, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a versé à M. Pépin une subvention de 36,000\$ soit une aide financière de 50% des in-

vestissements reconnus admissibles ne devant toutefois pas excéder 200\$ par vache et ce, jusqu'à concurrence de 40,000\$.

Souignons que des investissements globaux de 120,523\$ ont permis à monsieur Pépin d'établir un atelier vaches-veaux d'une superficie de 1 107 mètres carrés d'une capacité totale de 180 vaches.

Dans le second cas, l'entreprise la Ferme Pépin, Jos-Marie Inc. a pu se prévaloir d'une subvention de 30,000\$. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec souligne que cette aide financière consiste à rembourser 50% des investissements reconnus comme admissibles ne devant pas excéder 100\$ par bouvillon et ce, jusqu'à concurrence de 40,000\$. L'investissement global admissible se chiffre à près de 72,000\$.

La vie dans les Cantons



Billets pour les handicapés

A l'occasion de l'année internationale des personnes handicapées, la société Steinberg a remis à l'association régionale des loisirs et de promotion pour les personnes handicapées de l'Estrie 100 billets grâce auxquels des personnes handicapées ont pu assister à une pièce jouée par la troupe du théâtre de l'Atelier. M. Yvon Desharnais, gérant du magasin que la société possède au centre commercial Place Belvédère, a remis les billets à la présidente de l'association, Mme Jacqueline Rodrigue, en présence de M. Adrien Pronovost, gérant du magasin que la société a ouvert au Carrefour de l'Estrie.



Fête à Compton

Parmi les chars allégoriques les plus appréciés lors de la parade des fêtes du 125e anniversaire de Compton, il y avait ce chariot tiré par des boeufs.

Canton d'Ascot en bref

CANTON D'ASCOT — Le conseil municipal du Canton d'Ascot s'est opposé à nouveau à un projet caressé par Hydro-Québec qui veut ériger un poste de distribution d'électricité sur le terrain d'un contribuable, M. Sydney Butler.

Tout comme ce contribuable, le conseil municipal a fondé son opposition sur le caractère agricole du terrain convoité par Hydro-Québec.

La Commission de protection du territoire agricole étudie le litige.

2 subventions

Deux subventions importantes ont été accordées à la municipalité du Canton d'Ascot. La première, au montant de \$110,000, a été versée dans le cadre du programme d'aide à la densification. Quant à la seconde, au montant de \$112,000, elle a été octroyée dans le cadre du programme d'aide aux équipements communautaires, pour l'aménagement du parc Belvédère.

25% de RABAIS!

ÉLÉGANTS ET INDISPENSABLES, LES SACS À MAIN

Woolco

Calégo

Faites votre choix parmi 6 modèles tous à bandoulière. Sacs à main fabriqués au Canada en simili-suède. Zip dessus, rabat ou fermoir sur monture. Offerts en bruyère, noir, bordeaux, gris pâle et brun. L'accessoire qui change tout!

Prix courant Woolco, chac.: \$19
 Prix spécial Woolco, chac., au choix:

\$14

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Boutique des produits cosmétiques

présente les produits

Coquillage

OFFRE-PRIME!

A l'achat de 8.50 ou plus de produits Coquillage, vous recevrez, EN PRIME, 240 ml de lait nettoyant Coquillage.

Prix courant Woolco, chac.: 9.75

Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

À la boutique des produits cosmétiques Woolco... nous avons tout pour rendre hommage à votre féminité.

Achetez Woolco... partez gagnant!
PLAZA ROCK FOREST
 4857, boul. Bourque, Rock Forest
 HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h 30 à 19h. JEUDI et VENDREDI: de 9h 30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Achetez Woolco... partez gagnant!
PLAZA ROCK FOREST
 4857, boul. Bourque, Rock Forest
 LES GRANDS MAGASINS Woolco
 HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h 30 à 19h. JEUDI et VENDREDI: de 9h 30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Nouveau four à la fonderie Margotteux à Magog grâce à une subvention de \$204,000

MAGOG — Un nouveau four installé récemment à la fonderie de la firme Margotteux Canada, à Magog, grâce à une subvention de \$204,000 octroyée par le ministère de l'Expansion économique régionale, a permis à cette société de porter de trois tonnes à six tonnes la capacité horaire de fusion la fonderie et de 80 à 120 le nombre des ouvriers spécialisés qui y travaillent.

Boulets de fonte

L'achat et l'installation de ce four ont pris la part du lion de la somme de \$1,020,000 que la firme Margotteux Canada a investie, au cours des derniers mois, à Magog, afin d'être en mesure de répondre aux besoins des entreprises spécialisées dans la construction et des sociétés minières qui sont ses clients les plus importants.

60 pour cent de la production de la fonderie consiste en boulets de fonte qui servent au broyage du minerai dans les mines canadiennes et américaines mais des pièces servant au raccordement des canalisations d'aqueduc et d'égouts y sont aussi fabriquées.

La plus grande partie de la production de la fonderie est destinée au marché québécois mais la part du marché ontarien et même du marché américain que prend la société Margotteux Canada est de plus en plus importante.

Cette firme dont les propriétaires sont, pour la plupart, des hommes d'affaires belges possède, outre la fonderie qu'elle a acquise à Magog, il y a deux ans, des usines au Japon, au Brésil et aux États-Unis. Son chiffre d'affaires annuel est évalué à plus de \$100 millions.

Saisie de 222 plants de marijuana

COWANSVILLE (YR) — Une enquête menée par des policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Cowansville, le 7 septembre, a permis de mener à la découverte de 222 plants de marijuana, dont certains atteignaient une hauteur de six pieds, dans un champ et une grange de East-Farnham.

La drogue saisie est évaluée à près de \$7,000.

Un homme de 52 ans devra comparaître, par voie de sommation, au palais de justice de Cowansville, sous une accusation de possession de drogue, dans le but d'en faire le trafic.

L'enquête à la suite de cette saisie a été menée par les agents Roger Hovington et Thomas Reeves, de l'équipe régionale alcool et moralité de la Sûreté du Québec Montréal-Québec.

Vol de bijoux à Cookshire

COOKSHIRE (YR) — Un voleur qui est entré par effraction dans la résidence de M. Jean-Claude Mignault, de Cookshire, a pris la fuite avec des bagues, des bracelets et des jongs en or, le tout évalué à environ \$2,000.

Le voleur a profité de la longue fin de semaine de la fête du Travail et

de l'absence des occupants pour forcer une fenêtre et fouiller la maison de fond en comble.

Le vol a été découvert au retour de M. Mignault, le 7 septembre.

Le service de l'identité judiciaire et les agents du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec ont décou-

vert des empreintes digitales intéressantes, sur les lieux du crime.

Vol d'un sac de laitier

GRANITEVILLE (YR) — Un individu qui s'est infiltré par effraction dans une résidence de Graniteville, dans le secteur des villes frontalières, a fait main basse sur une sacoche de laitier beige contenant de l'argent et une montre, le tout évalué à environ \$300.

Le vol a été perpétré au cours de la longue fin de semaine de la fête du Travail.

Les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec enquêtent sur cette affaire.

3,000 animaux devraient être vendus aux encans de Sawyerville

SHERBROOKE — Quelque 3,000 animaux devraient être vendus cette année aux deux encans spécialisés de Sawyerville.

Ces encans qui sont du circuit provincial de vente de veaux et de bouvillons d'engraissement se tiendront sur le terrain des Encans Lafaille les 9 et 23 octobre.

Aussi, pour garantir aux acheteurs une bonne qualité, les veaux vendus à Sawyerville seront castrés, écornés et vaccinés avec les vaccins intra-nasaux I.B.R. et P.I.3 et ce, à leur entrée sur le terrain de l'encanteur.

Selon M. Bernard Houle, agent d'information de l'UPA de Sherbrooke, les bêtes qui seront offertes à ces deux encans pèsent entre 350 et 800 livres. "Elles appartiennent à une centaine de producteurs de la région qui ont choisi cette mise en marché collective pour vendre leurs animaux."

Ces encans spécialisés sont organisés par le Syndicat des producteurs de boeufs de l'Estrie. Pour M. Houle, cette mise en marché collective favorise tout autant les producteurs que les acheteurs. "Les premiers sont assurés d'avoir le meilleur prix possible pour leur production, alors que les autres peuvent compter sur une bonne qualité."

Les encans spécialisés de Sawyerville attirent habituellement des acheteurs du Québec et de l'Ontario, en grande partie, propriétaires de parquer d'engraissement.

Un autre encan se tiendra à Inverness, comté de Mégantic, le 15 octobre. Les veaux qui y seront vendus seront également castrés, sevrés, écornés et vaccinés à l'entrée de l'encan.

Construction au ralenti dans le Canton d'Ascot

CANTON D'ASCOT — Selon les dires de l'inspecteur en bâtiments pour le Canton d'Ascot, M. Maurice St-Jacques, la construction et les projets de développement dans la municipalité sont très au ralenti depuis le début de l'année, si on exclut quelques exceptions.

En effet, les raisons invoquées sont le zonage agricole de même que l'augmentation des taux d'intérêts. Dernièrement, l'entrepreneur Bergamin achevait la construction d'un immeuble à 39 logements multiples sur le chemin Thibault. La municipalité a aussi fait quelques réparations mineures et pavages de ses rues, en

plus de l'aménagement du bâtiment de service du parc Belvédère.

Le contremaître municipal M. St-Jacques ajoute que "... sauf l'aménagement de la rue Nancy et la construction de quelques résidences unifamiliales par de petits entrepreneurs notamment à Viewpoint et quelques travaux d'aqueduc et d'égouts, les gens s'en tiennent cette année à de simples réparations mineures de leurs maisons, tels l'isolation, les fondations, le recouvrement, etc." M. Maurice St-Jacques a avoué finalement que rien jusqu'à maintenant n'était prévu pour l'automne au niveau de la construction dans la municipalité.

À LA BOUTIQUE

ÂGE TENDRE



À l'enseigne de la distinction

Une rentrée de rêve

Des chandails douillets, des pantalons confortables, des salopettes et des jumpers pleins d'allure, des souliers résistants... la boutique Âge tendre vous offre les vêtements dont rêvent vos enfants, dans les marques que vous recherchez:

Gay Togs - Maggie Muggins Domino - Sasson - Pierre Cardin Futurama.

Profitez donc de notre plan de mise de côté.

200, rue Wellington nord, Centre ville de Sherbrooke, tél.: 562-4767



NOTRE LIGNE ENTIÈRE, COURAMMENT EN-STOCK

PAPIER PEINT

1/3 A 2/3

de REDUCTION PRIX BAS RÉGULIERS WOOLCO!



C'est vrai, nous avons marqué un prix de vente sur tous motifs couramment en-stock, dans le rayon. Vous trouverez nos prix déjà marqués bas, réduits par au moins 1/3, et quelques motifs à 2/3 de réduction!

De beaux motifs et choix de couleurs de qualité, allant du papier peint à prix bas jusqu'à notre meilleure ligne de vinyles solides enlevables.

Nous avons beaucoup de stock pour cet événement mais, avec ces prix bas formidables, nous attendons de bons résultats, alors magasinez le plus tôt possible pour une meilleure sélection.

Indiqué ci-dessous, sont seulement quelques exemples d'aubaines que vous trouverez.

GENRE DE PAPIER PEINT & GRANDEUR DE ROULEAU	Prix bas régulier Woolco	Prix de vente formidable Woolco
PAPIER PEINT PRÉ-ENCOLLÉ, LAVABLE PAR ROULEAU SIMPLE (32 pi.car.)	3.99	1.32
PAPIER PEINT ENDOUIT DE VINYLE, ENLEVABLE PRÉ-ENCOLLÉ, PAR ROULEAU SIMPLE (32 pi.car.)	6.99	2.32
PAPIER PEINTS PRÉ-ENCOLLÉS, ENLEVABLES PAR ROULEAU SIMPLE EURO (28 pi.car.)	4.99	2.49
VINYLES SOLIDES ENLEVABLES PAR ROULEAU SIMPLE (32 pi.car.)	7.99	5.32

Prix en vigueur jusqu'au 26 septembre ou jusqu'à ce que la quantité de vente soit épuisée.

Pour compléter votre décoration,

Nous avons une ligne complète de peintures et accessoires à des prix bas de tous les jours.

Peinture latex mat, intérieur

5⁹⁷ 8⁹⁷

Peinture semi-lustrée, latex intérieur, 4 litres

Achetez Woolco... partez gagnant!

PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h.30 à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h.30 à 21h. SAMEDI: 9h. à 17h.

LES GRANDS MAGASINS



UNE DIVISION DE WOODMORTH CO. LTD.

71217

Accusé du meurtre de Camille Belgarde

Serge Leblanc plaide coupable d'homicide involontaire

THETFORD-MINES (PS) — La cause de Serge Leblanc, accusé du meurtre de Camille Belgarde de St-Praxède, a pris une tournure inattendue hier matin alors que le principal témoin de cette affaire a déposé un plaidoyer de culpabilité d'homicide involontaire après que le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, ait accepté de réduire le chef d'accusation.

garde perdait tragiquement la vie dans sa demeure située dans le rang 12 de la municipalité de St-Praxède. Quelques semaines plus tard, le procureur de la Couronne déposait une accusation de meurtre au premier degré à l'endroit de Serge Leblanc et acceptait, par la suite, de réduire ce chef à un meurtre sans préméditation.

Malgré tout, ce premier changement était loin de satisfaire le procureur de la défense, Me Gilles Ouellet de Thetford-Mines, qui a toujours tra-

vaillé dans le but d'amoindrir le plus possible le chef d'accusation. Il aura finalement réussi à obtenir satisfaction puisqu'hier matin, Me Sévigny acceptait de réduire l'accusation à un homicide involontaire coupable. Me Ouellet et son conseiller Me Hubert Couture ne cachaient pas leur joie à la suite de la tournure des événements.

Le juge Jean Bienvenue a accepté le plaidoyer de culpabilité d'homicide involontaire du jeune Leblanc et a re-

porté le prononcé de sa sentence au vendredi 16 octobre prochain. D'ici cette date, un agent de probation déposera au magistrat un rapport préliminaire. Le juge Bienvenue a aussi déclaré qu'il accepterait, de la part des procureurs en cause, des preuves additionnelles sur sentence. Les représentants de la défense ont précisé qu'ils n'avaient dorénavant aucune objection à produire devant la Cour le témoignage de Serge Leblanc, témoignage rendu sous la protection de la Loi lors de l'enquête du coroner.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

page E-5

Le jeune homme comparait alors devant le juge Jean Bienvenue de la Cour supérieure, chambre criminelle, du district judiciaire de Frontenac. Le magistrat devait fixer la date du procès et, à cet effet, les quelque 150 candidats-jurés avaient été assignés hier matin au Palais de justice de Thetford-Mines. Cependant, ils ont tous été libérés après que l'accusé se soit reconnu coupable d'homicide involontaire.

Toute cette histoire remonte au 14 septembre 1980 alors que Camille Bel-

Corriveau n'a pas le courage politique de reconnaître les conséquences du rapatriement

— la Société nationale des Québécois

THETFORD-MINES (PS) — Le député libéral de Frontenac à la Chambre des communes, M. Léopold Corriveau, n'a pas le courage politique de reconnaître publiquement les conséquences négatives, présentes et futures, du rapatriement unilatéral de la Constitution.

Voilà l'opinion émise par le directeur général de la Société nationale des Québécois (SNQ) de la région de l'Amiante, M. Jean-Charles Gagné, qui commentait alors le récent refus de M. Corriveau de répondre à des questions relatives à ce sujet.

Pour M. Gagné, les arguments invoqués par M. Corriveau sont loin d'être

convaincants et pas du tout à son honneur. Dans La Tribune du 16 juin dernier, le député fédéral précisait qu'il ne voulait pas répondre à "un groupe politique adverse" et il ajoutait que certaines questions "ne méritaient pas de réponse."

Et Tessier?

A cet effet, M. Gagné s'interroge pour savoir les raisons qui ont alors incité le député Claude Tessier de Mé-

gantic-Compton à répondre au même questionnaire. "Serait-ce que M. Tessier a plus le souci de respecter ses électeurs et leurs associations?"

Par ailleurs, M. Gagné précise que le Premier ministre Trudeau consacre beaucoup de temps à répondre aux arguments de partis politiques adverses. Et, selon lui, le fait que M. Corriveau refuse d'en faire autant illustre que ce dernier ne s'agit pas très bien son rôle de député et de membre d'un parti politique.

Série de méfaits effectués avec des lance-pierres

THETFORD-MINES (PS) — Les agents du Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines effectuent une surveillance accrue afin de mettre fin le plus rapidement possible à ce qui semble vouloir devenir une épidémie de "tire-roches".

En effet, au cours des derniers jours, plusieurs plaintes relatives à des bris de lumières de rues, de vitrines, de pare-brises de camions et d'automobiles ont été rapportées à la sûreté municipale. Tous ces méfaits ont été réalisés à l'aide de tire-roches et de billes en acier qui sont présentement en vente dans certains magasins de la région. Les dommages seraient évalués à plus d'un million de dollars. Ironiquement, l'un des propriétaires d'un ma-

gain concerné a été victime de jeunes possédant des tire-roches. Ces jeunes se sont également attaqués à des commerces d'automobiles et chez Régis.

Le directeur adjoint du Service de la protection publique, M. Denis Dumas, a précisé à La Tribune que quatre jeunes avaient déjà été interceptés à cet effet. Il espère que cette épidémie sera rapidement enrayerée.

Pour se faire, il invite les parents à faire preuve de vigilance et à exercer un contrôle sévère du fait, dit-il, que cet instrument devient une arme offensive dangereuse dans les mains des enfants qui ne connaissent pas la portée de cet instrument. En outre, M. Dumas ne voit aucune utilité constructive ni éducative à ce supposé jouet...

Glanures thetfordoises

Toutes les femmes de la région de l'Amiante sont invitées à participer à une assemblée générale de la Fédération des Femmes du Québec qui se déroulera jeudi le 10 septembre à compter de 19h30 au 37 sud Notre-Dame à Thetford-Mines. On y parlera, entre autres, de l'histoire du conseil régional et des réalisations à prévoir pour l'année 1981-82.

Age d'or: activités

Le club de l'Age d'or de la paroisse St-Maurice de Thetford-Mines a repris ses activités régulières cette semaine.

Ainsi, samedi à 20h00, les gens sont conviés à une soirée dansante avec orchestre au Centre communautaire St-Maurice.

Clinique

Il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et oreillons cet après-midi de 13h30 à 15h00 à la salle de la sacristie de la paroisse St-Noël de Thetford-Mines et ce soir de 17h00 à 20h00 au Service de médecine préventive, rue Pie XI à Thetford-Mines.

Investissements de \$2,372,000 pour une nouvelle entreprise et 3 agrandissements dans les Bois-Francis

VICTORIAVILLE (DG) — En dépit des conditions économiques difficiles les hommes d'affaires de la région des Bois-Francis continuent d'aller de l'avant avec de nouveaux projets. Hier, on annonçait trois agrandissements et une implantation totalisant \$2,372,000.

Le député de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, précise, que ces investissements dans quatre entreprises, situées à Victoriaville, Arthabaska et Devaluyville vont amener la création de 84 nouveaux emplois dans la région.

Le ministère de l'Expansion économique régionale sera partenaire dans ces projets en offrant des subventions totalisant \$486,400.

Une première subvention de \$196,400 est accordée à Sani-Marc Inc. du 42 boulevard de l'Artisan à Victoriaville pour l'agrandissement de son établissement.

Produits chimiques

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de produits chimiques de nettoyage. Ce projet devrait

amener la création de 20 emplois et des investissements de l'ordre de \$982,000.

La seconde entreprise à bénéficier d'une subvention est Meubles Dave-

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

luyville Ltée, du 110, 6e avenue de Devaluyville qui recevra \$190,000 pour l'agrandissement de son usine. Ce projet amènera la création de 33 nou-

veaux emplois et un investissement de \$950,000.

Un autre homme d'affaires de Devaluyville, Julien Beaudoin dont l'entreprise est situé au 236 de la rue Principale, se voit octroyer une subvention de \$40,000 du MEER.

Julien Beaudoin Ltée procédera ainsi à l'agrandissement de sa manufac-

ture qui se spécialise dans la fabrication de bases et de côtés de lits. La subvention du ministère de l'Expansion Économique Régionale générera un investissement total de \$200,000 et la création de 4 emplois.

La quatrième subvention du MEER a été allouée à M. Jacques Lemay, du

30, rue Tousignant à Arthabaska, pour une compagnie à être incorporée. La subvention de \$60,000 servira à l'implantation d'un nouvel établissement qui fabriquera des composantes de meubles. Ce projet devrait amener la création de 27 nouveaux emplois pour un investissement total de l'ordre de \$240,000.

Ces subventions à l'industrie manufacturière sont offertes en vertu du programme de la Loi sur les subventions au développement régional, institué par le MEER pour inciter à l'investissement et créer des emplois ceci en vue de combattre les disparités régionales, de conclure le député de Lotbinière.

Grève à la Filature Plessis

PLESSISVILLE (DG) — Les travailleurs et travailleuses de la Filature Plessis (CSN) sont en grève depuis une semaine. L'arrêt de travail a été déclenché pour protester contre le

harcèlement de la compagnie et les mises à pied. Les 124 syndiqués avaient acquis le droit de grève depuis le 16 avril dernier.

Après avoir fait preuve de patience

pendant plusieurs mois le syndicat qui est accrédité depuis le 31 octobre 1980, et qui négocie sa première convention de travail, souligne que: "l'employeur ne s'est pas privé pour mettre de l'avant un système pour casser le syndicat, soit par des mises à pied massives et beaucoup de mauvaise foi à la table de négociation".

Assemblée

C'est au cours d'une assemblée générale, qui eut lieu le 28 août dernier, que les syndiqués ont voté à 87 pour cent en faveur de moyens de pression y compris la grève qui devait être déclarée au moment jugé opportun.

La grève a été effectivement déclenchée le 2 septembre dernier à la suite d'une assemblée d'information convoquée d'urgence. Les négociateurs ont rappelé aux 124 syndiqués que la négociation a commencé le 21 janvier; depuis 24 séances ont été convoquées dont 19 depuis le 16 avril 1981, date où le droit de grève fut acquis.

Entretemps, de soutenir la CSN, le harcèlement et l'intimidation de la part de la partie patronale a usé la patience des travailleurs et travailleu-

ses. Les mises à pied annuelles ont été beaucoup plus massives cette année qu'à l'habitude, soit 80 travailleurs sur une possibilité de 124 et plusieurs syndiqués n'ont pas encore été rappelés au travail.

La CSN rapporte qu'au mois de juin dernier 52 personnes sur 92 ont été mises à pied durant une semaine. Il y a eu fermeture totale de l'usine pendant une semaine en juillet.

Au retour des vacances, l'employeur a promis que la négociation irait bien si les moyens de pression cessaient. Les moyens de pression ont cessé mais, de soutenir le Syndicat des employés de la Filature Plessis, l'employeur a fermé l'usine une journée pour inventaire, ce qui ne s'était jamais vu avant. De plus, il a rattrapé avec l'annonce de 52 autres mises à pied sur 92 personnes pour une période de trois semaines.

De son côté, la partie syndicale affirme avoir fait des concessions majeures à la table des négociations et c'est à bout de patience que les travailleurs ont décidé de recourir à la grève afin d'en arriver à la conclusion de leur convention collective dans les meilleurs délais.

"Un énorme travail"

— Baril

VICTORIAVILLE (DG) — "Le rapport qui a été présenté et remis au caucus national a été le fruit d'un énorme travail mais aussi d'une volonté d'offrir une aide aux responsables directs de la distribution du budget" de déclarer le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril à titre de membre du "Comité des 11"

M. Jacques Baril faisait partie du groupe de députés ministériels qui a présenté une série de recommandations, appuyées d'une étude, au caucus national des députés du Parti Québécois, pendant la dernière semaine du mois d'août.

Ce comité, dirigé par M. Gilbert Paquette, député de Rosemont avait été mis sur pied pour à la fois étudier le budget et ses compressions et recommander divers moyens.

Le député du comté d'Arthabaska a

expliqué que le comité des 11 avait été formé en prenant pour acquis que le député est souvent très près des gens et donc plus conscient des réalités quotidiennes.

Accusé de viol

Sentence contre Jolin aujourd'hui

ARTHABASKA — (DG) Le juge Jean Drouin prononcera aujourd'hui une sentence contre Jean Jolin, un quinquagénaire de St-Rosaire, qui est accusé du viol d'une de ses filles.

L'accusé a plaidé coupable d'avoir eu des relations sexuelles avec sa fille pendant près d'une dizaine d'années.

Baisse de la criminalité à Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE (RJ) — La criminalité a subi une baisse très appréciable de 42,5 pour cent au cours du mois d'août comparativement au même mois en 1980 dans la municipalité de Drummondville-Sud.

Cette baisse est principalement attribuable à une forte diminution des méfaits aux biens privés et publics et des vols de bicyclettes.

Dans la colonne des méfaits aux biens privés et publics, on comptait en août 80 contre une seule en août 81, tandis que le nombre de vols de bicyclettes est passé de 11 à 7.

D'autres diminutions ont aussi été enregistrées en comparaison des deux mois, soit dans les domaines des fraudes, des infractions d'ordre sexuel, des vols qualifiés et des vols de véhicules-moteur. Au total, 47 crimes avaient été commis en août 80 comparativement à 27 pour août 81.

Dans les statistiques, on constate également que la criminalité a aussi connu une baisse en août dernier par rapport à juillet, puisque 44 avaient été relevés au cours de ce mois.

Circulation

Au chapitre de la circulation, la Sûreté municipale de Drummond-

ville-Sud signale par ailleurs une augmentation des accidents avec blessés, toujours en comparaison du mois d'août 80.

On note effectivement cinq accidents ayant causé des blessures à sept personnes au cours du dernier mois contre aucun en août l'an dernier.

Fait intéressant à signaler, Drummondville-Sud conserve toujours vierge sa fiche des accidents mortels puisqu'on en signale aucun après huit mois.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

page E-5

Un vol à l'étalage un peu inhabituel

DRUMMONDVILLE — Une femme s'était rendu avec son enfant de quatre ans, faire des emplettes dans un grand magasin de Drummondville. A un certain moment, le bambin vit des bottes de cowboy de \$19 et demanda à sa mère de les lui acheter. Excédée par les demandes du gamin, la mère les lui fit essayer et... oubli

l'affaire. Quand elle passa à la caisse, elle payait toutes ses autres emplettes, mais "oublia" les bottes de l'enfant qui, tout heureux de son magasinage, courait déjà dans les corridors du centre d'achat.

Devant le juge, hier matin, la jeune femme plaida coupable à vol à l'étalage, mais expliquant qu'en fait, ce n'était pas elle, mais son bébé... Elle n'était pas une voleuse et elle avait suffisamment d'argent pour payer; de plus son mari gagnait \$45,000 par année. Enfin, elle avait offert bien gentiment au commerçant de le rembourser dès qu'elle se rendit compte de son "oubli".

Rien n'y fit: le juge considéra qu'il y avait bien eu un vol à l'étalage et condamna la dame à \$25 d'amende.

Série de six procès remis à l'an prochain

DRUMMONDVILLE — Apparemment pour des raisons techniques, une série de six importants procès, qui ont été inscrits au palais de justice il y a sept ans et qui devaient se tenir ce mois-ci à Drummondville, ont été remis d'une année.

En effet, les six procès présentés contre M. Roger Lemaire de Wickham pour des dommages-intérêts totalisant plus de \$529,000 ont été, à la demande d'un des procureurs, remis au rôle général

de la Cour Supérieure du district de Drummond. Selon le greffier de la cour, ceci signifie qu'un nouveau délai d'au moins un an intervient dans cette série de procès.

Les six procès en cause se rapportent à un accident survenu à l'intersection du 5ième rang de St-Nicéphore et de la route 139 le 23 mai 1974. L'auto de M. Lemaire avait été impliquée dans une violente collision avec celle de professeurs d'orientation qui se

rendaient de Drummondville à Acton Vale pour faire passer des tests à des étudiants.

Deux des professeurs avaient été tués sur le coup: MM. Raymond Parenteau et M. Michel Babin. Les autres avaient été gravement blessés.

Les poursuites en Cour Supérieure ont été inscrites par les survivants des professeurs décédés et par les professeurs qui ont survécu, de même que par une compagnie d'assurance.

Interdiction de conduire

DRUMMONDVILLE — Même si l'interdiction de conduire, prononcée par un juge des Sessions de la Paix, est un sujet de controverses dans les milieux judiciaires à savoir si les magistrats peuvent l'appliquer ou non, le juge André Bilodeau a tranché la question hier à Drummondville en interdisant à un individu de conduire pour deux ans.

De plus, il l'a condamné à \$1000 d'amende.

Le juge avait matière à prendre une telle décision: l'accusé en était à sa 9ième condamnation pour ivresse au volant au cours des quatre dernières années.

L'individu concerné, Reynald Perreault, 29 ans, de Drummondville, a reconnu sa culpabilité à une cause d'ivresse (160 mg) et à deux autres causes: avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue et avoir refusé de subir le test d'ivresse. Les sentences ont été respectivement de \$500, \$350 et \$150 d'amende.

En plus de semoncer Perreault sur sa conduite inacceptable au volant d'une voiture, le juge l'a soumis à une ordonnance de probation de deux ans lui ordonnant, comme c'est la coutume, de garder la paix et de conserver une bonne conduite pendant ce laps de temps.

ASSEMBLÉE D'INFORMATION ANNUELLE CENTRE DIXVILLE HOME INC.

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Annuelle d'Information du Centre Dixville Home Inc., qui aura lieu samedi le 12 septembre, 1981 à Dixville, Québec. Le format de la journée est le suivant:

14h.00 à 15h.00:

Visites organisées du Centre. Visites des kiosques d'information et des présentations audio-visuelles au gymnase.

15h.00 à 15h.30:

Réunion d'information: présidée par Mme Frances Noble, présidente du Conseil d'Administration.

15h.30: Petit goûter.

BIENVENUE A TOUS

En vigueur du 9 au 12 septembre 1981 inclusivement.

Finition unie ou à relief, Sears vous présente des moquettes de bon goût aux couleurs multiples!

"Matchmates" ou "Cumbria", Sears vous propose de grandes économies. Faites vite... C'est le mois de la mode pour les couvre-planchers!

Rabais de \$5. le mètre carré.

Saxony fini uni vous en donne plus pour votre argent.

Rég. 28.99 le m.c.

a- "Matchmates, moquette polyester de Trevira Star®. Antimite, non allergène. Entretien facile avec un linge humide. Offert dans un grand choix de couleurs. Environ 3.66 m. #13470

TREVIRA®
STAR ☆

23⁹⁹
m.c.

Rabais de \$6. le mètre carré

A relief en nylon durable Antron® III

Rég. 39.99 le m.c.

33⁹⁹
le m.c.

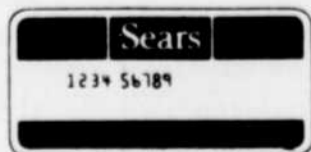
b- "Cumbria", le tapis de l'avenir. Confection nylon Antron® de Du Pont, garde sa belle apparence plus longtemps et résiste mieux aux nettoyages. Traité antistatique. Offert en 13 beaux coloris. Environ 3.66 m. #12560

Tapis, couvre-plancher-Rayon 37



Du Pont
Antron III
Nylon

Nous vendons les accessoires pour la pose.



Possibilité de crédit.

Septembre, le mois de la mode pour les couvre-planchers!

Les mentions "rég" ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21:00 le jeudi et le vendredi et de 9:00 à 17:00 le samedi. Prix en vigueur du 9 au 12 septembre 1981 inclusivement ou jusqu'à épuisement des quantités selon la première échéance.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

**Chez Sears, les appareils ménagers c'est une affaire de qualité et de durabilité
4 jours seulement!**

Réfrigérateur 13.8 pi. cu. Rég.: 689.98

649⁹⁸
ch.

Réglages de température séparés, interrupteur pour économiser l'énergie, beurrier tempéré, clayettes réglables, 2 hydrateurs en ABS. Porte à tablettes. Extérieur en acier au fini acrylique. # 30 940. Blanc.

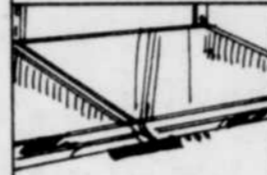
Modèle 15.2 pi. cu. Rég.: 759.98 ch. **719⁹⁸**



Meilleur parce que c'est le premier compartiment à congeler. Il congèle rapidement.



Meilleur à cause du tiroir Humidrawer® qui garde les denrées fraîches.



Meilleur à cause des demi-tablettes en verre trempé.



Economisez \$20. de plus que sur le prix de notre catalogue d'automne. Réfrigérateur sans givre 17.1 pi. cu. avec "Humidrawer®".

Rég.: 969.98

"Humidrawer", exclusif à Sears, garde les denrées fraîches. Il a un compartiment pour congeler rapidement. Des 1/2 tablettes en verre trempé. Roulettes pour nettoyage facile. Distributeur à boîtes de jus. Râteliers à oeufs amovibles. Porte à tablettes réglables. Compartiment pour produits laitiers. Charnières à droite, couleur blanc. # 71 990 DL. Charnières à gauche ou couleurs, léger supplément.

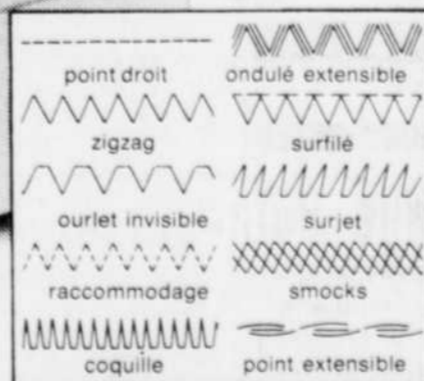
Réfrigérateur-rayon 46

899⁹⁸
ch.

**Rabais de \$70 Kenmore bras libre
10 points, fait les boutonnières.
4 jours seulement.**

Rég.: 329.99

259⁹⁹
ch.



Avant de magasiner pour votre garde-robe d'automne, prenez notre offre en considération... combattez l'inflation en confectionnant vous-même tous vos vêtements pour une fraction du prix. Kenmore bras libre vous économisera beaucoup d'argent et vous permet d'ajouter votre touche personnelle. Kenmore bras libre à 5 points: ordinaires, 5 extensibles. Fait les boutonnières renforcées. Marche arrière, platine à repriser. Transformable en machine à socle. Eclairage de sécurité. Eléments électriques garantis 2 ans. # 81 251.

Machines à coudre-rayon 20

Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi. Jusqu'à 21:00 le jeudi et le vendredi et de 9:00 à 17:00 le samedi. Prix en vigueur du 9 au 12 septembre 1981 inclusivement ou jusqu'à épuisement des quantités selon la première échéance.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

En vigueur du 9 au 12 septembre 1981 inclusivement ou jusqu'à épuisement des quantités selon la première échéance.

**JOURS SEARS
NOTRE PLUS GRANDE
RECLAME NATIONALE**
Days Sears

Chasseurs! Soyez vus, vivez! Economisez \$20 à l'achat d'une veste de chasseur

Rég.: 79.99

59⁹⁹ ch.

Veste de chasseur de couleur vive réglementaire. Faite au Canada. Légère mais très chaude car elle est isolée de polyester et doublée de nylon piqué. Poignets coupe-vent; région des épaules imperméable pour protection accrue. Epaulières rembourrées mousse. Toile acrylique Silent Blaze Orange®. Toile acrylique hydrofuge ne produisant aucun bruit. #32 096.



ATTENTION: Pour acheter ou commander, il faut une autorisation d'acquisition d'armes à feu. Aucune commande payable sur livraison ne sera acceptée.

Fourreau de qualité supérieure

Pour armes avec ou sans lunette. Doublure en Kasha coton. Coussinage pour protéger des chocs. Glissière pleine longueur. # 57 393.

**18⁹⁹
ch.**

Boîte de cartouches.



**5⁹⁹
ch.**

Cartouche à plomb de calibre 126A, 2 3/4". Boîtes de 20 cartouches. # 56 355.

Articles de sport-rayon 06

Rabais \$50. Remington '760'.

Rég.: 389.99

a- Remington 760. Coulisse à barres contre la déformation du fût. Crosse et fût en noyer américain. Boîte de culasse en acier, à verrouillage à plusieurs points. Calibre 30.06, canon 22", poids 7 1/4 lb. # 55 350.

**339⁹⁹
ch.**

Winchester 1200

Rég.: 279.99

b- Winchester 1200 à coulisse calibre 12, 3 "chokes" interchangeables: plein, modifié et cylindre amélioré, donnant 3 fusils en 1. Pour cartouches magnum et standard 2 3/4". Canon 28"; 48 1/2" hors tout. 7 1/2 lb. # 55 071.

**229⁹⁹
ch.**

Economisez \$15. Carabine Lakefield-Mossberg semi-automatique

Rég.: 99.99

c- Lakefield-Mossberg semi-automatique, chargeur 10 coups. De calibre 22 LR 42" hors tout, environ 5 1/4 lb. Bretelle et anneaux. # 55 522.

**84⁹⁹
ch.**

Carabine Lakefield-Mossberg à culasse mobile

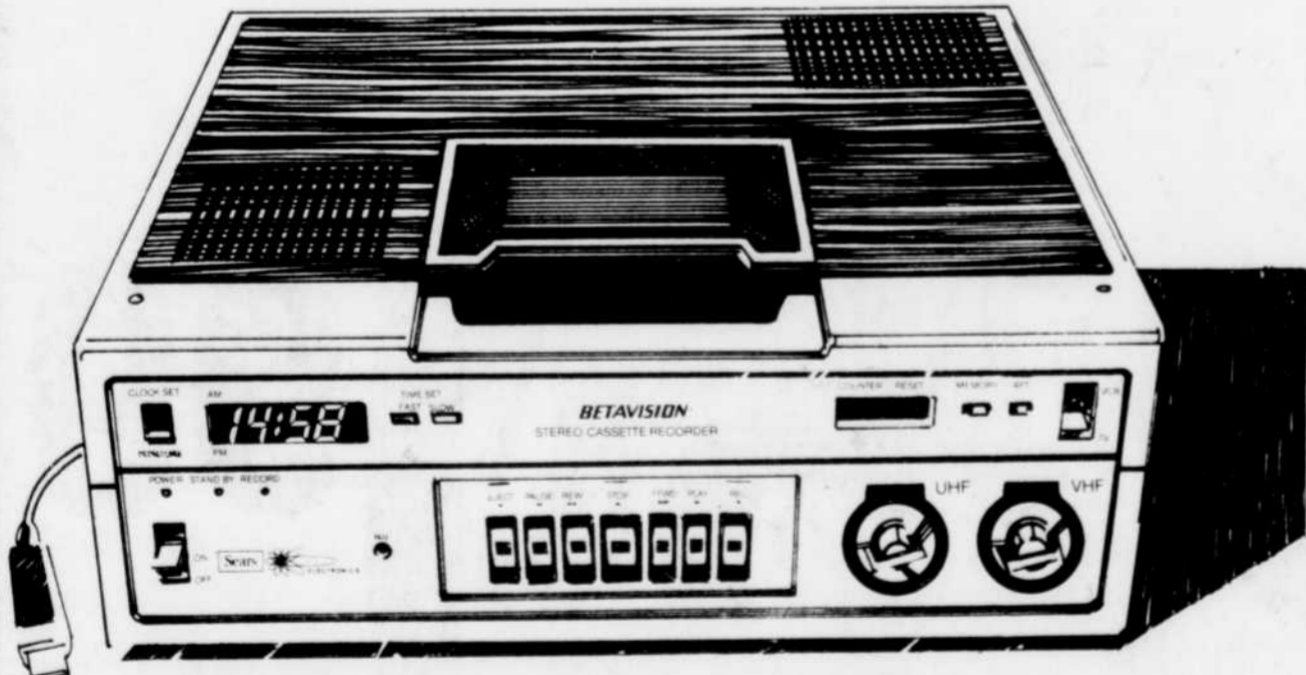
Rég.: 89.99

d- Carabine à culasse mobile, à répétition, calibre 22. Cran de sécurité. Chargeur 10 coups, crosse "Monte Carlo", bois dur fini noyer. 39 1/2" long hors tout. Environ 5 lb. # 55 589.

**74⁹⁸
ch.**

Il y a longtemps que vous désirez un magnétoscope? C'est maintenant le temps de vous le procurer chez Sears. Pourquoi manquer plus longtemps vos émissions préférées quand il suffit de

les enregistrer...?



Magnétophone Betavision

Fonctionnant avec téléviseur noir et blanc ou couleur (non-inclus). Peut enregistrer une émission pendant que vous en regardez une autre. Enregistrement automatique en pré-réglant l'horloge. Minuterie à affichage, cycle de 24 heures. Un bouton d'enregistrement. Télécommande d'arrêt et une cassette de 2 heures sont incluses. #30 805

**899⁹⁸
ch.**

Notre meilleur choix magnétoscope Betavision® à balayage Beta.

Vous pouvez maintenant choisir vos émissions préférées et les revoir encore et encore. Enregistrement automatique pré-règle l'horloge/minuterie jusqu'à 24 heures à l'avance. Système de balayage pour retrouver portion du ruban en le laissant défiler en avant ou en arrière à une vitesse 15 fois plus rapide que la normale avec arrêt sur une image donnée. Bouton pour faire jouer 1 cassette standard 2 h. incl. pendant 3h. Télécommande d'arrêt. Couverture. 18" x 14" x 6" haut. # 30 006 DL.

Cassette Beta pour les modèles Sears et tout autre utilisant Beta (standard) ou Beta III.

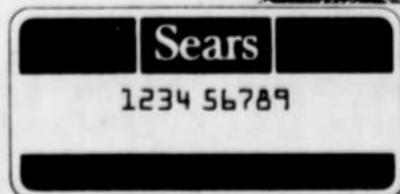
#35 470DL 1 h. 16.98 ch.
#35 471 DL 2h. 22.98 ch.
#35 472DL 3h. 31.98 ch.



Rég. 1299.98

**1149⁹⁸
ch.**

Téléviseurs, radios-rayon 57



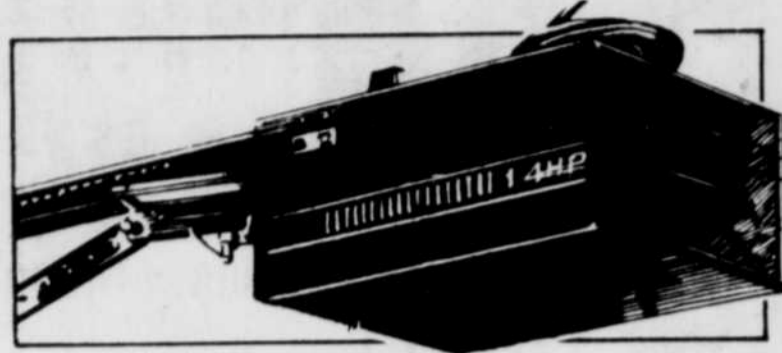
**Possibilité
de crédit**

Sears

Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke

Ouvre-porte de garage

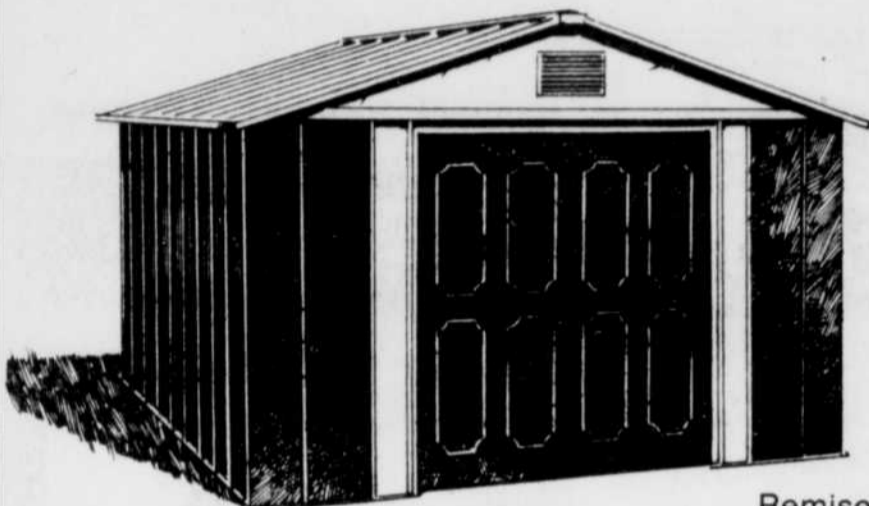
Ouvre-porte de garage modèle 1/4 hp à télécommande combinaison, préprogrammée avec l'émetteur. # 24 636.



189⁹⁸ ch.

Gagnez!
PARTICIPEZ AU CONCOURS
'SEARS A TOUT'

DU 15 AOÛT 1981 AU 30 NOVEMBRE 1981
132 Prix d'une valeur totale de
\$32,000

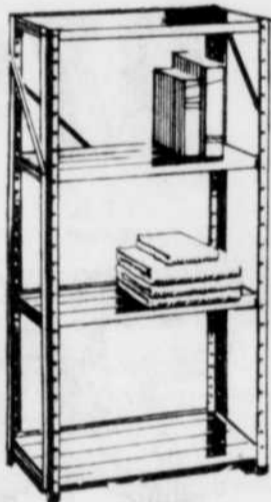


Remise pratique

Rég.: 359.98

329⁹⁸ ch.

Remise 9'7" x 8'9", à toit en pignon avec parois au fini brun veiné bois à relief. # 58 663



Jolie étagère facile d'installation!

Rég.: 22.98

Etagère à 4 tablettes, mesure environ 30" de large x 58" de haut et 12" de profondeur.

18⁹⁸ ch.

Matériaux de construction-rayon 64

Rabais de \$1.50 à \$20. sur nouveaux articles pour votre salle de bains...

6⁴⁹ à **124⁹⁸** ch.

Cabinet en porcelaine vitrifiée, chasse à jet nettoyant bien la cuvette. 28 1/2" H x 20 1/4" lar. Disponible dans le bleu, or, vert et blanc antique. # 94 951. Rég.: 104.98 **94.98** ch.

Coiffeuse style classique, meuble en vinyle blanc avec dessus 1 pièce en porcelaine vitrifiée. 24" à dessus blanc. # 96 921. Rég.: 144.98 **124.98** ch.

Armoire murale classique, 3 tablettes en plastique moulé robuste. 36" h. x 18" lar. x 5" profondeur. Blanc. # 87 101. Rég.: 59.98 **54.95** ch.

Robinet à 2 manettes, sans rondelles, plaque chromée, manettes acrylique ton fumée. # 93 665. Rég.: 34.98 **31.98** ch.

Abattant en bois, fini émaillé cuit au four. # 90 612. Rég.: 7.99 **6.49** ch.



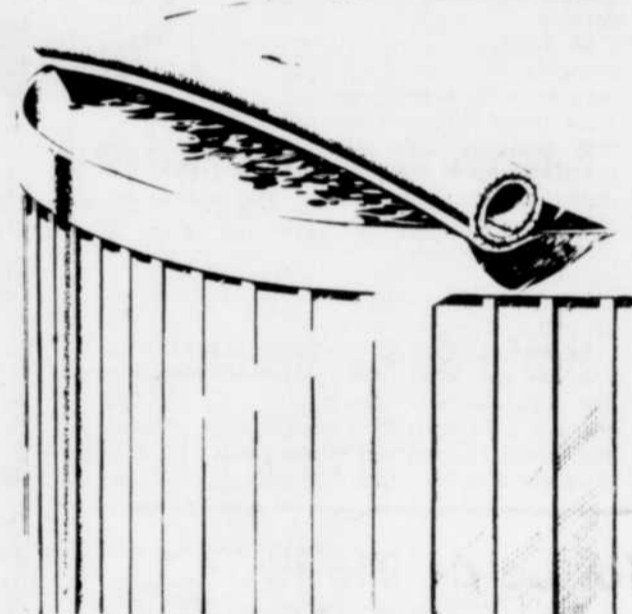
Economisez! Enveloppe de piscine pour la protéger des froidures de l'hiver.

Enveloppe de piscine, housse durable 4 saisons pour protéger la piscine des débris et évaporation du chlore.

64 351 Toile 18' Rég.: 72.98 **65⁶⁹** ch.

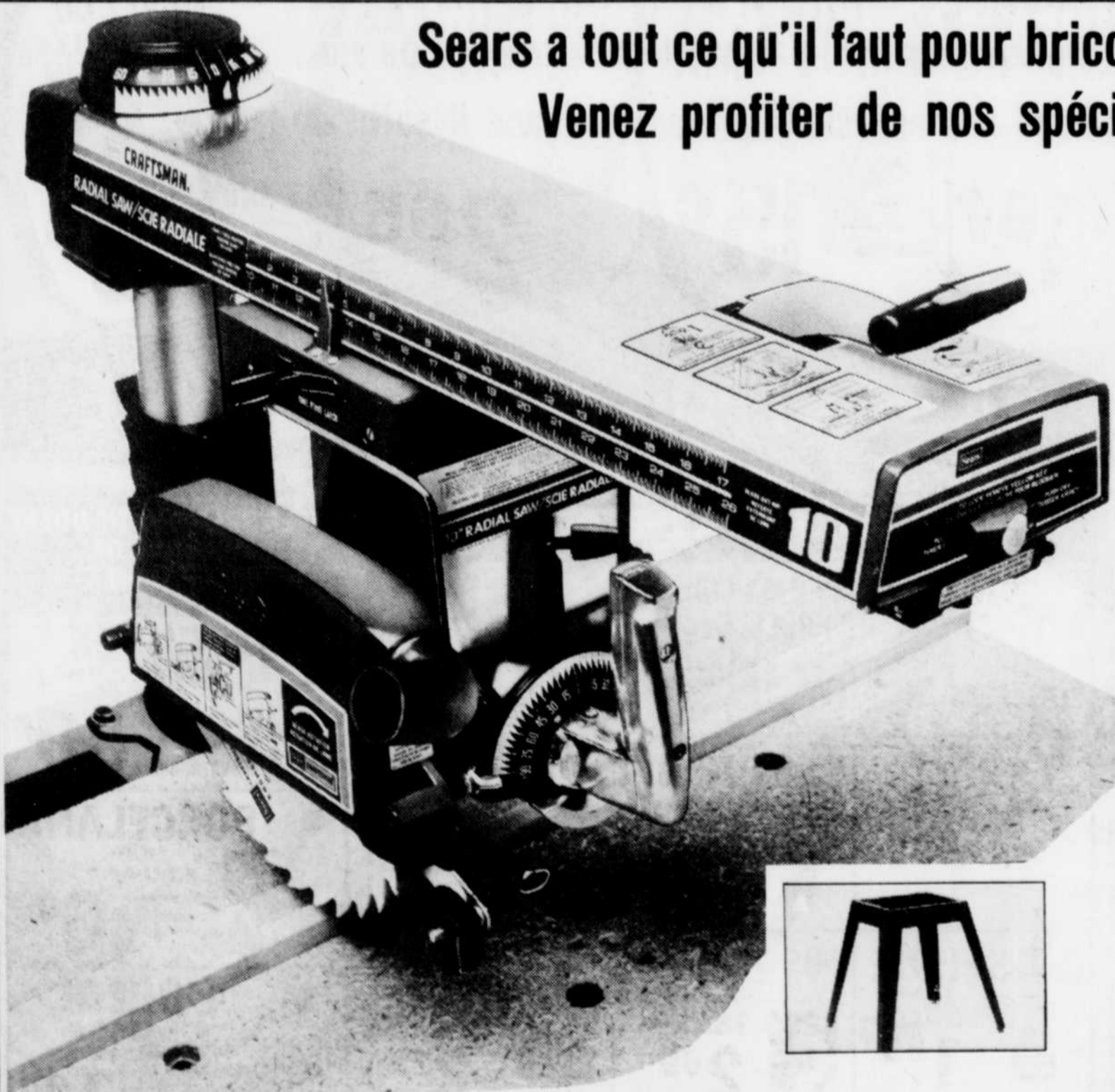
64 352 Toile 21' Rég.: 86.98 **78²⁹** ch.

64 353 Toile 24' Rég.: 104.98 **94⁴⁹** ch.



Plomberie-rayon 42

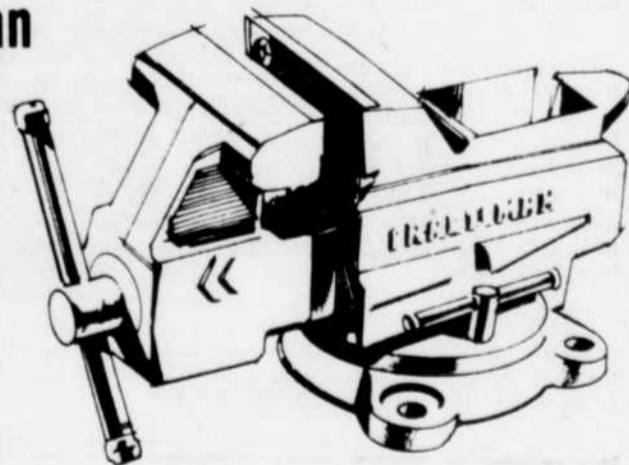
Sears a tout ce qu'il faut pour bricoler et rénover à des prix très bas! Venez profiter de nos spéciaux sur nos outils de qualité.



Etau d'établi Craftsman

Rég.: 74.98

59⁹⁹ ch.



Etau d'établi Craftsman mors 4" (10.16 cm), s'ouvre 5" (12.7 cm).

Pivote sur 165° aussi pour tuyaux 1/8" à 1/4" (1.31 à 3.17 cm). Diamètre. # 46 406.

Rabais sur serre en C Craftsman

# 46 450 1" (2.54 cm)	Rég.: 2.49	1⁸⁶ ch.
# 46 451 2" (5.08 cm)	Rég.: 3.39	2⁵⁹ ch.
# 46 452 3" (7.62 cm)	Rég.: 4.49	3³⁶ ch.
# 46 453 4" (10.16 cm)	Rég.: 7.49	5⁵⁹ ch.
# 46 454 6" (15.24 cm)	Rég.: 11.98	8⁹⁸ ch.
# 46 455 5" (12.7 cm)	Rég.: 9.99	7⁴⁹ ch.

Armoire pratique à 64 tiroirs

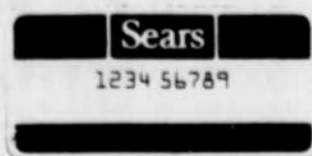
Rég.: 39.98

Armoire pour augmenter l'espace de rangement. Tiroirs et montures en plastique. Vendu avec diviseurs et étiquettes. 12" (30.48 cm) large x 22" (55.88 cm) hauteur. # 33 157.

29⁹⁹ ch.



Quincaillerie-rayon 09



Possibilité de crédit

Economisez 206.98

Scie radiale Craftsman 10" (25.4 cm)

Scie radiale Craftsman 10" (25.4 cm); modèle de luxe avec moteur 1 1/2 c.v. 3450 TR/mn. Démarrage par condensateur, modèle à 2 étriers, coupe 2" (7.62 cm) à 90°. Vendu avec support. # 27 142, 27 042-507.

Rég.: séparément 751.96

544⁹⁸ ens.



Pétition en faveur de Florent Cantin remise à la Cour d'Appel

MONTREAL (PC) — Une pétition en faveur de Florent Cantin, condamné à huit ans d'emprisonnement pour l'incendie de Chapais qui a coûté la vie à 48 personnes, a été remise hier à la Cour d'Appel du Québec.

Le porte-parole de l'Office des droits des détenus, M. Jean-Claude Bernheim, a indiqué que plus de 4.500 personnes avaient signé la pétition déposée au Palais de Justice de Montréal. M. Bernheim, qui a précisé que le comité de soutien à Florent Cantin ne veut pas s'immiscer dans le processus judiciaire, a expliqué que la pétition avait pour but de "faire savoir à la Cour d'appel que les citoyens jugent cette sentence inappropriée".

Plusieurs personnalités ont également accepté de faire partie du comité de soutien, dont monseigneur Adolphe Proulx, évêque de Hull, le président de la Corporation des médecins du Québec, M. Augustin Roy, et la comédienne Andrée Lachapelle.

Les signataires demandent que la sentence de Florent Cantin soit revue et diminuée; cette sentence, selon eux, ne servant pas les intérêts de la justice.

Les travaux de la Cour d'appel reprennent aujourd'hui et c'est également aujourd'hui que devrait être entendue la requête de Florent Cantin.

Individu de Sept-Iles accusé du meurtre d'une jeune Laotienne

SEPT-ILES (PC) — Un individu de Sept-Iles, M. Donald Molaison, 31 ans, a été formellement accusé, hier, du meurtre au premier degré d'une jeune immigrante laotienne de 18 ans.

Le juge Rémi Paul, de la cour des sessions de la paix, a fixé l'enquête préliminaire au 28 septembre.

Le corps de la victime, Mlle Sidavane Sisavane, a été découvert enterré dans un boisé à quelques kilomètres de Sept-Iles, le 30 août dernier.

M. Molaison a été tenu criminellement responsable de sa mort à l'issue de l'enquête du coroner tenue samedi dernier.

La jeune fille, qui habitait à Sept-Iles depuis quelques mois avec sa sœur et ses grands parents, avait été portée disparue le 21 juillet dernier. Elle avait été vue pour la dernière fois alors qu'elle s'était rendue effectuer des travaux ménagers au domicile de l'accusé.

L'autopsie a révélé qu'elle avait été sauvagement battue avec un objet contondant.

Le ministère public a d'autre part fait savoir que l'on étudiait la possibilité de porter des accusations de complicité après le fait, entrave à la justice et même de complicité pour meurtre contre d'autres personnes relativement à cette affaire.

Tortue de 946 livres capturée par 3 pêcheurs dans la baie de Brador

BLANC-SABLON (PC) — Trois pêcheurs de la baie de Brador, non loin de Blanc-Sablon, ont eu la surprise de leur vie il y a quelques jours lorsqu'ils ont capturé une tortue pesant 946 livres.

Hobbs, jeudi dernier, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Elle est cependant morte peu de temps après sa capture et a été congelée sur les conseils des biologistes en attendant que l'on puisse procéder à des études.

Un porte-parole du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Serge Dumas, a révélé que le reptile mesurait 96 pouces de largeur, 88 pouces de longueur et 20 pouces de hauteur.

Selon M. Dumas, cette espèce de tortue se tient habituellement en eaux profondes dans l'Atlantique et rien ne permet d'expliquer sa présence dans le détroit de Belle-Isle.

La tortue a été capturée accidentellement par les frères Russell, Lloyd et Harrison

Saisie de trois kilos de "hasch" grâce à un chien: deux Montréalais accusés

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Deux Montréalais ont plaidé non coupable à des accusations d'importation et de possession de haschisch en vue d'en faire le trafic.

Les agents de la douane canadienne ont saisi lundi grâce au flair d'un chien, trois kilos de haschisch solide ayant une valeur marchande de \$50.000 au poste frontière d'Armstrong.

Michel Frangos 33 ans et Emmanuel Mikelakis 36 ans ont été mis aux arrêts. Ils resteront derrière les barreaux de cette petite municipalité située à une soixantaine de km au sud de Québec en attendant leur requête en cautionnement.

Les agents de la doiane ont précisé que le chien avait repéré la drogue dans le système de ventilation d'une voiture louée.

Réseau de vols d'autos démantelé dans la région de Mascouche

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a annoncé mardi qu'elle venait peut-être de démanteler un réseau de vols d'autos de marques Corvette et Trans-Am.

Deux arrestations ont été faites par les limiers. Gilles Méreineau et André D'Anjou se verront accusés de rejets d'autos volés.

Les agents de l'unité crimes contre la propriété ont en effet retrouvé une voiture présumément volée, à la suite de deux perquisitions dans la région de Mascouche.

La SQ a en outre indiqué qu'un kilo de cocaïne évalué à au-delà de \$1 million sur le marché noir a été également retrouvé lors des perquisitions.



LES PHARMA-CENTRES

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

10%

D'ESCOMPTE TOUS LES DIMANCHES

Oui, tous les dimanches, obtenez

10% d'escompte SUPPLÉMENTAIRE

sur nos bas prix de tous les jours.

Centre d'achats King, Sherbrooke, et 28, rue Child, Coaticook seulement

POUR TOUTE LA FAMILLE

LA VENTE COMMENCE MERCREDI LE 9 SEPTEMBRE ET SE TERMINE MARDI LE 15 SEPTEMBRE - TANT QU'IL Y EN AURA

SUPER-ÉPARGNES
MONTRES DIGITALES
LCD AU QUARTZ
Pour hommes et femmes
Montre Curtis avec multiples fonctions
9.99 ch.

MEILLEURE VALEUR!
RASOIRS GOOD NEWS
de GILLETTE
4 rasoirs à lames jumelées
39¢

SUPER QUALITÉ!
JOHNSON'S
SHAMPOING POUR BÉBÉ
1.99
450 ml
FORMAT BONI

SUPER ACHATS!
LUX
SAVON DE BEAUTÉ
97¢
3 PAIRS

SPÉCIAL POUR LES ÉTUDIANTS

CAHIER D'EXERCICES HILROY
80 pages
#13-121
59¢

CARTABLE 3 ANNEAUX
DE 1" Différentes couleurs
1.07

COUVERT DUO TANG
Différentes couleurs
15¢ ch.

500 FEUILLES MOBILES
HILROY
3 trous, règle métrique
2.65

VOYEZ CE QUE PEUT VALOIR UN 5¢
Crayon à mine
Plume à bille
Erase
Aiguiseur à crayons
VOTRE CHOIX **5¢**

TOUS NOS ARTICLES AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

ÉCONOMISEZ!!! AVEC PRODUITS CUMBERLAND
CUMBERLAND
HUILE POUR BÉBÉ
500 ml
1.99

CUMBERLAND
CREME A BARBE
Régulier, citron / lime
350 ml
1.29

CUMBERLAND
PANSEMENTS DE PLASTIQUE
boîte de 100
1.59

CUMBERLAND
VITAMINE-E-NATURELLE
25 I.U.
100 CAPSULES
1.88

CUMBERLAND
VITAMINES CROQUABLES
KIDZ pour enfants
100 COMPRIMÉS
2.75

PHOTOS COULEURS A TRES BAS PRIX!
TOUS FILMS COULEURS
12 POSES (C-41 PROCÉDE)
L'offre se termine le 15 septembre 1981
Apportez autant de rouleaux de films couleurs que vous voulez (C-41 PROCÉDE)
24 poses **4.99**
2.99

ESPRIT
SHAMPOING
Cheveux normaux ou gras
1.99
400 ML
FORMAT BONI

SOFT N' DRI
ANTISUDORIFIQUE EN AÉROSOL
Normal, extra-sec, poudré ou non parfumé
1.69
200 ML

PLAYTEX
TAMPONS Régulier, super, non déodorant
2.59
30 TAMPONS

VASELINE
LOTION
SOINS INTENSIFS
Pour peau sèche
1.89
400 ml

MISS CLAIROL
SHAMPOING COLORANT
2.89

TONI
PERMANENTE MAISON
Normal, douce, super
2.79

EVEREADY
PILES ENERGIZER
Alcalines
2 "AA" 1.99
2 "C" 2.99
2 "D" 3.99
9 VOLTS 2.99
Pour les calculatrices: 2 "AAA" 2.99

TABLETTES
CHOCOLAT ROWNTREE
Format familial
Coffee Crisp, Kit-Kat, Aero, etc.
77¢ ch.

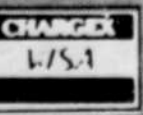
MARIGOLD
GANTS DE CAOUTCHOUC P.M.G.
1.98
2 PAIRS

SUPER SPÉCIAUX DE NOTRE BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES
CUTEX
DISSOLVANT DE VERNIS
85 ml OU
VERNIS CREME 10 ML.
VOTRE CHOIX **89¢**

PORCELANA
CREME MEDICAMENTÉE
Contre les taches de rousseur et les décolorations de la peau
110 G.
6.99

L'OREAL
ELSEVE BALSAM
Crème-rince
conditionneur cheveux secs et normaux
200 ml
1.49

FRAGRANCE DE LA SEMAINE
CHANEL #5



CENTRE D'ACHATS KING
SHERBROOKE
Ouvre le dimanche
Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS
SHERBROOKE
Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, props

COATICOOK
28, RUE CHILD
Ouvre le dimanche
Louis Abdalla, prop.



Prix en vigueur au comptoir seulement.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

DES ÉCONOMIES 7 JOURS PAR SEMAINE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!



Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 12 septembre 1981.

C'EST MIEUX



ACHETEZ-EN 4
EPARGNEZ 73c

SOUPE AUX TOMATES

Heinz
Boites 10 oz

4 pour **99c**

Notre prix rég 43c ch

PRIX REDUIT



EPARGNEZ 44c

PRIX REDUIT

PAPIER HYGIÉNIQUE

Couleurs variées, White Swan
Pqt de 4 roul

1.29

Notre prix rég 1.73

PRIX REDUIT



EPARGNEZ 29c

PRIX REDUIT

MIRACLE WHIP

Sauce à salade, Kraft
Pot 500 ml

99c

Notre prix rég 1.28

PRIX REDUIT



EPARGNEZ 1.60

7 UP

Pqt de 6 bout
de 750 ml

2.49

Plus dépôt sur
bout consignée

Notre prix rég. 4.09

SPAGHETTI HEINZ
Boite 14 oz **59c**
Dans sauce aux tomates

SAVON-DOUX LIQUIDE
Bout plast 1 litre **1.99**
vert, Palmolive

JAMBON EN FLOCONS
Boite 184 g **1.39**
Burns

BISCUITS A&P
Sac 900g **2.29**
Brisures de chocolat ou variétés assorties



C'est beaucoup mieux chez
A&P vous obtiendrez
fraîcheur et qualité

BRUGNONS

Provenance des E.U.
(NECTARINES)

1.28 \$ kg

lb 58c

CHOU-FLEUR

Provenance du Québec, Canada No. 1

99c

ch

RAISIN BLEU
Panier 2 pintes ch **1.99**
Provenance de l'Ontario, Canada No. 1

POIRES BARTLETT
lb 59c **1.30**
Provenance des E.U., Canada No. 1

ORANGES 18 pour **1.99**
Provenance de la Californie, grosseur 138

PIMENTS VERTS 86c \$ kg
Gros, provenance du Québec
CONCOMBRES ch **59c**
Anglais, provenance du Québec, Canada No. 1

CAROTTES 2 sacs 2 lb **99c**
Provenance du Québec, Canada No. 1

POMMES DÉLICIEUSES 1.30 \$ kg
ROUGES OU JAUNES
Provenance des E.U., Canada No. 1

OIGNONS 2 sacs 2 lb **99c**
Provenance du Québec, Canada No. 1

CHOU VERT 2 pour **99c**
Provenance du Québec, Canada No. 1

GROS CANTALOUPE ch **99c**
Provenance des E.U., Canada No. 1

COURGE ZUCCHINI 1.30 \$ kg
Provenance du Québec

TOMATES ROUGES 1.52 \$ kg
Moyennes, provenance des E.U., Canada No. 1

Arctic Power

Déterfif en poudre

Boite 6 litres **3.69**

Epargnez 86c

Notre prix rég 4.55

Pâte de tomates

Heinz

2 Boites 5.5 oz **89c**

Achetez-en 2 Epargnez 29c

Notre prix rég 59c

Gâteaux Stuart

Mini croquettes, Popcaramel et Appollo

Pqt de 4 **99c**

Notre prix rég. 1.29

Epargnez .30

YOGOURT LIGHT 'N LIVELY
Saveurs de fruits variés ou régulier, Sealtest
2 Conts 175 g **69c**
Notre prix rég 51c ch

BREUVAGES AUX FRUITS
FBI
Bout 64 oz **99c**
Notre prix rég 1.29

DENTIFRICE COLGATE
Tube 150 ml **1.99**
Ordinaire ou saveur de menthe fraîche

POIS VERTS IDÉAL
Boite 19 oz **49c**
De choix, No. 4

SHAMPOING HEAD & SHOULDERS
Bout plast 450 ml **4.39**

BISCUITS WAGON WHEELS
Pqt 12 oz **1.09**
Au chocolat, double chocolat ou beurre écossais, Weston

SERVIETTES LIBERTÉ NOUVELLE
Pqt de 30 **2.89**
Maxis, désodorisantes, Kotex

SACS À ORDURES
Pqt de 10 **1.69**
D'extérieur, Glad

Epargnez 2.00

Preparez votre voiture pour l'hiver!

ANTIGEL PRESTONE II

Cont 4 litres

7.49

Notre prix rég 9.49

PRIX REDUIT

Epargnez 44c

Nettoyeur à pare-brise CHINOOK

Cont 4 litres **1.29**

Notre prix rég 1.73

PRIX REDUIT

Epargnez 40c

HUILE MOTEUR 10W30, Gulf

Boite 1 litre **99c**

Notre prix rég 1.39

BEAUCOUP CHEZ A&P!

A&P
SHERBROOKE
 900-13e
 Avenue nord



EPARGNEZ 37c

PRIX REDUIT

EPARGNEZ 38c

FROMAGE EN TRANCHES

(16) individuelles, Kraft
 Pqt 500 g

2.29

Notre prix rég 2.66



KETCHUP HEINZ

Aux tomates
 Bout 25 oz

1.29

Notre prix rég 1.67

MARGARINE GOLDEN GIRL lb **59c**

Dure, papier aluminium

BETTERAVES MARINÉES Pat 24 oz **1.19**

Canadianna.



Service personnalisé
Viandes de qualité aux
Prix des supermarchés

EPARGNEZ 2.85 kg

Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"

RÔTI DE BOEUF

Désossé, de croupe ou d'extérieur de ronde

5.71 \$ kg

lb 2.59

Notre prix rég 8.56 kg

BOEUF HACHE MAIGRE lb 2.29 **5.05** \$ kg

Frais

EPARGNEZ 2.62 kg

Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"

RÔTI D'INTÉRIEUR

De ronde ou pointe de surlonge

6.15 \$ kg

lb 2.79

Notre prix rég 8.77 kg

BIFTECKS DE RONDE lb 3.69 **8.14** \$ kg

Attendris

Cornichons Heinz Pot 750 ml **1.19**

Tranchés, Polonais ou petits Kosher **Epargnez 60c** Notre prix rég 1.79

Patates frites **Epargnez 30c** Pqt 2 lb **99c**

juliennes ou coupe ordinaire, Cavendish Farms Notre prix rég 1.29

Pizza Da Vinci Pqt de 4 pizzas de 5 po **2.39**

Deluxe, surgelée **Epargnez 70c** Notre prix rég 3.09

Viande hachée combinée lb 1.59 **3.51** \$ kg

Approx., 50% de boeuf mi-maigre et 50% de porc

Coupe de boeuf du Canada catégorie "A"

Bifteck d'interieur de ronde

Ou de pointe de surlonge

6.59 \$ kg

lb 2.99

Notre prix rég 8.99 kg

Rôti de noix de ronde **Epargnez 2.41 kg** **7.47** \$ kg

Coupe de boeuf du Canada catégorie "A" **Epargnez 2.41 kg** Notre prix rég 9.88 kg

EAU MINÉRALE Montclair Bout 750 ml **59c**

Notre prix rég 79c

PÂTÉS A LA VIANDE Surgelés, au boeuf, poulet ou dinde, York Pqt 8 oz **59c**

Notre prix rég 85c

BISCUITS VILLAGE Pqt 900 g **1.99**

Viau

MAÏS NIBLETS Boite 19 oz **69c**

De fantaisie, entiers, Géant Vert

JUS DE TOMATES 2 Boites 19 oz **89c**

De fantaisie, Libby's

SAUCE "HOT CHICKEN" 2 Boites 395 ml **99c**

Gaza

PÂTES ALIMENTAIRES Pqt 500 g **69c**

Variétés assorties, Lancia

CHAMPIGNONS MORCEAUX ET TIGES Boite 10 oz **89c**

Elbee

CIGARETTES Toutes les marques populaires Canadiennes pqt de 20 ou de 25 **9.59** Cartouche

Notre prix rég. jusqu'à 10.19

ESSUIE-TOUIT WHITE SWAN De papier, couleurs variées Pqt de 2 roul **1.39**

Notre prix rég 1.79

SAUCISSES BOEUF ET PORC Régal, emb au magasin **3.06** \$ kg

lb 1.39

Notre prix rég 4.39 kg

BOLOGNE EN MORCEAUX Ciré, emb herm, Maple Leaf **2.84** \$ kg

lb 1.29

Notre prix rég 4.83 kg

BACON DE FLANC Emb herm 500 g **1.99**

Tranché, A&P

VIANDE FUMÉE Pqt de 4 sacs de 50 g **2.49**

Coorsh

SAUCISSES FUMÉES 1.89

Hygrade

Emb herm lb

JAMBON CUIT Emb herm 175 g **1.79**

Hygrade

TOURTIÈRE Pqt 500 g **1.99**

A la viande, Taillefer

SAUCISSE OCTOBERFEST Pqt 500 g **2.79**

Schneiders

VIANDES CUITES Pqt 175 g **1.09**

4 Variétés, Hygrade

CHOUCRUTE Cont 500 g **89c**

Schneiders

POULET SURGELE kg **2.40**

lb 1.09

JAMBON MIGNON 6.59 \$ kg

Hygrade

FRUITS DE MER SURGELÉS

FILETS DE SOLE 4.39 \$ kg

Surgelés, emb au magasin

lb 1.99

BÂTONNETS D'AIGLEFIN 2.69

Blue Water, surgelés

Pqt 14 oz

POISSON ET FRITES Pqt 32 oz **2.69**

Goberge, Blue Water, surgelé

DANS NOS MAGASINS AVEC RAYON DE CHARCUTERIE

JAMBON CUIT 6.59 \$ kg

Très maigre, Hygrade

SAUCISSON DE BOLOGNE 3.06 \$ kg

Régulier ou ciré, Hygrade

PASTRAMI COORSH 11.00 \$ kg

Noix de ronde, Coorsh

Désastres écologiques: accord de coopération entre Québec et la SQ



Marcel Léger

Par Pierre Roberge
MONTREAL (PC) — Les cas d'urgence comme "les accidents naturels et technologiques" et la manière d'y réagir ont fait l'objet d'un accord entre la Sûreté du Québec et le ministère de l'Environnement.

Le ministre Marcel Léger et M. Jacques Beaudin, directeur de la SQ, ont signé mardi une entente en vertu de laquelle le corps policier, après avoir reçu une alerte et constaté une situation, "s'engage à transmettre de toute urgence" aux fonctionnaires civils compétents.

"Dans les cas de désastres écologiques, les premières minutes sont capitales", a déclaré M. Léger en conférence de presse, soulignant l'importance d'aviser rapidement les personnes compétentes.

De son côté, Urgence-Environnement-Québec (organisme spécialisé du MEQ) s'engage à fournir à la SQ "l'expertise technique requise" pour assurer la protection du personnel intervenant.

Le texte de l'accord énumère une foule de météores atmosphériques désastreux, de la tornade au raz-de-marée, et des accidents dus à l'homme comme ceux du chemin de fer, les explosions, fuites nocives dans l'eau, l'air ou le sol.

Dans les faits, les policiers et le ministère collaborent déjà dans des cas affectant l'environnement mais le fait de mettre le tout sur papier, a expliqué M. Léger, apporte une autre assurance qu'un défaut de communication ne se traduira pas par un retard d'intervention.

Ainsi le printemps dernier, à Kénogami, il s'est passé trois jours avant qu'Urgence-Environnement soit avisé d'un déversement d'huile.

Lorsqu'un cas implique des explosifs, la SQ accepte d'agir à titre d'expert auprès des fonctionnaires du MEQ, aux fins de manipulation et de neutralisation de ces substances dangereuses.

Quand cela est nécessaire, un périmètre de sécurité est établi autour du site d'un accident et on recourt "au système en vigueur à la Sûreté" pour accréditer le personnel compétent et empêcher les curieux de trop s'approcher.

Par ailleurs, dans la région métropolitaine, stipule une annexe à l'entente, les citoyens témoins d'un accident peuvent prévenir Urgence-Environnement, au téléphone 873-3454, ou un poste de la SQ. Chaque service est disponible 24 heures par jour.

Une moyenne quotidienne de quatre demandes d'intervention sont acheminées au MEQ, soit 1,500 par année, a précisé le ministre.

M. Léger a souhaité que tous les corps policiers municipaux suivent cet exemple.

Déchets enfouis illégalement: des poursuites contre LaSalle Coke

MONTREAL (PC) — Des accusations seront portées "très bientôt" dans l'affaire des déchets organiques illégalement enfouis sur les terrains de LaSalle Coke, dans la banlieue du même nom.

C'est ce qu'a indiqué mardi le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, précisant que le dossier était maintenant rendu au ministère de la Justice.

La société LaSalle Coke avait confié à une compagnie spécialisée une forte quantité de déchets pour les faire traiter suivant les règles de l'art à Ville Mercier, sur la rive-sud.

Réouverture de l'usine de tapis Celanese: les ouvriers acceptent les conditions

MONTREAL (PC) — Réunis mardi matin à Sorel, plus de 300 employés de l'usine de tapis Celanese Canada ont accepté, dans une proportion de 77 pour cent, certains principes de base présentés comme essentiels à la réouverture de l'usine par une compagnie acheteuse de la Beauce.

M. Michael Wilcox, directeur de grève pour le syndicat affilié à la CSN, a admis que les ouvriers allaient négocier à partir des offres du 21 août de la Celanese, alors jugées insuffisantes et rejetées par les syndicats. Ce refus a entraîné la fermeture de l'usine que la direction trouvait trop déficitaire.

"Mais c'est mieux qu'une usine fermée. Les travailleurs ont voulu protéger leur emploi", a ajouté M. Wilcox. Le syndicat va essayer de vivre avec ces conditions et d'y apporter des améliorations, a-t-il ajouté.

Parmi les conditions acceptées, il y a une durée de trois ans pour la future convention collective. Justement, le renouvellement difficile du contrat avait précipité le conflit, cet été.

M. Wilcox a dit avoir appris que l'approbation des syndicats était devenue l'unique condition à la poursuite fructueuse des pourparlers. Maintenant que cela est acquis, la balle est dans le camp des sociétés vendeuse et acheteuse, a-t-il dit.

Pendant ce temps, les négociations se poursuivent rondement entre la filiale canadienne du conglomerat américain, dont le siège est à New York, et Saint-Georges International.

M. Claude Carter, porte-parole de la compagnie de Saint-Georges, a souligné que le temps était un facteur important mais que "tout semble être en ordre. On devrait bientôt être fixés."

Par l'entremise de son président Georges Lacroix, la société beauceronne négocie également avec ses banquiers, a indiqué M. Carter.

Quant à une aide éventuelle du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, a-t-il dit, on l'apprécierait mais l'acheteur estime qu'elle n'est pas essentielle. M. Wilcox a affirmé pour sa part que Saint-Georges International a "les reins solides".

Le porte-parole de Celanese Canada, M. Georges Lambert, a confirmé la bonne marche des négociations: "Elles sont en train d'aller assez bien. Ça progresse normalement."

Pour la partie syndicale, a précisé M. Wilcox, la prochaine étape consistera à "mettre noir sur blanc les principes acceptés ce matin. Il y aura entre autres le protocole de retour au travail, afin que tous soient rappelés... (la rencontre) pourrait avoir lieu jeudi ou vendredi."

En vertu de la loi québécoise, l'acheteur d'une usine doit tenir compte de l'accréditation du syndicat en place si la fermeture a duré un an ou moins.

Complémentaire

L'usine qu'exploite Saint-Georges International, dans la ville du même nom, emploie 75 personnes et sa production est "plus adaptée au marché résidentiel", a dit M. Carter.

En regard de l'usine de Sorel, elle est complémentaire et "c'est ce qui fait la beauté de la chose" a-t-il ajouté, de sorte que les deux fabriques ne se feront pas concurrence. La gamme de Celanese est "plutôt commerciale... Destinée aux hôtels, édifices à bureaux".

Saint-Georges International est une compagnie privée qui ne publie pas son chiffre d'affaires et autres données.

Via Rail: hausse des tarifs de 10 pour cent

MONTREAL (PC) — Via Rail a annoncé mardi une majoration généralisée de ses tarifs de l'ordre de 10 p.c. à partir du 8 octobre.

Dans un communiqué publié à cet effet, la société attribue cette majoration "à l'impact de l'inflation sur les coûts".

Les nouveaux tarifs ont été déposés mardi auprès de la Commission canadienne des transports.

Téléthon de Jerry Lewis: \$700,000 au Québec

MONTREAL (PC) — Le Québec aurait versé quelque \$700,000 au 16ème téléthon annuel présidé par le comédien Jerry Lewis en faveur des victimes de la dystrophie musculaire.

A Las Vegas, centre nerveux de l'organisation, les responsables affirmaient, tard hier soir, qu'une somme record de \$31,498,772 avait été recueillie. Au niveau canadien, les contributions auraient totalisé \$3,187,691. Ce ne sont là toutefois que des résultats préliminaires qui pourraient s'élever encore un peu plus lorsque les dernières rentrées auront été comptabilisées.

Ce téléthon, qui a débuté à neuf heures du matin, dimanche, s'est terminé à 6h30 lundi et était retransmis sur près de 200 stations de télévision d'Amérique du Nord.

Au Québec les résultats démontrent que les recettes de l'an dernier ont été dépassées de quelque \$400,000.

Un seul échec aurait été enregistré au Québec, soit dans la région de Sherbrooke où les organisateurs ont révélé avoir recueilli seulement \$9,612,64, alors que l'objectif était de \$40,000.

SUPER VENTE DE SEPTEMBRE

du 9 au 19 de Septembre

ENSEMBLES de DOUILLETES

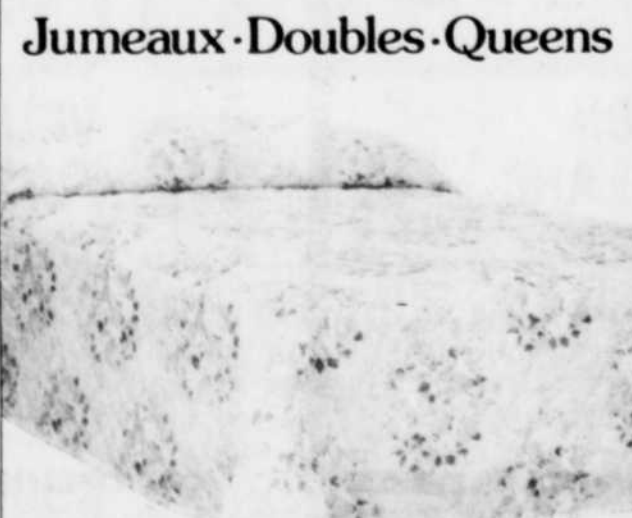


L'ensemble double ou queen comprend la douillette, jupe plissée co-ordonnée et deux cache-oreillers. Celui du jumeau contient une douillette jupe plissée co-ordonnée et un cache-oreiller.

COUVRE LITS ASSORTIS

\$24.99

Jumeaux · Doubles · Queens



style tailleur ou jeté

Attrayants couvre-lits piqués dans une attrayante gamme de couleurs et motifs. Garantis lavable à la machine. Repassage permanent pour entretien facile.

Tissus Automnales en Vogue NOUVELLEMENT ARRIVES

D'excitantes nouvelles couleurs, ravissants nouveaux tissus. Nous avons la meilleure collection d'automne pour toutes vos allures préférées.

- GABARDINE EXTENSIBLE
Couleurs dernier cri. 100% polyester. Lavable à la machine. 150 cm de large. Reg. \$6.99 m. **\$4.99**
- CORDUROY
Lavable à la machine. Grand choix de couleurs pour l'automne. 115 cm de large. Reg. \$5.99 m. **\$3.99**
- FLANNELETTE IMPRIMEE
Motifs floraux et enfantins. Lavable à la machine. 90 cm de large. Reg. \$2.49 m. **\$1.59**
- ULTRASUEDE
Tissu de haute couture pour complets ou vestons. Commande spéciale seulement. 115 cm de large. Reg. \$75 m. **\$65.00**



ATTENTION Classes de Couture

Des cartes d'escompte de 10% sont disponibles à tout élève enregistré dans un cours de couture reconnu. Les professeurs de ces cours peuvent faire la demande de cartes à n'importe quel de nos magasins.

OFFRE de PATRONS SIMPLICITE

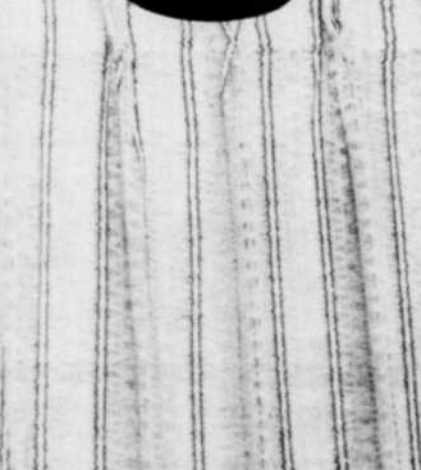
Achetez-en deux - obtenez-en un GRATUITEMENT!

DRAPERIES à MAILLES OUVERTES

Ravissante sélection des tous derniers tons et motifs. Attrayant plis pincés. Garanties lavable. Pleine largeur de 150" x 95" avec ouverture centrale.

\$29.99

150" x 95"



DRAPERIES TISSEES "HOMESPUN" Mesurant 144" x 95" disponible aussi à \$29.99

PLACE BELVEDERE - 562-2288
 CARREFOUR DE L'ESTRIE - 567-4877

Qualité · Valeur · Service · Convenance

Princesse
 Draperies · Tissus

À l'affiche cette semaine, la cuisine à l'italienne.



**FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES**
sac 3.5 kg

2.99

PÂTES ALIMENTAIRES
macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
CATELLI
bte 1 kg

1.25

SAUCE À LA VIANDE
pour spaghetti
CATELLI
cont. 28 oz

1.48



RAVIOLI À LA VIANDE
CATELLI
bte 15 oz

.75

PÂTE DE TOMATES
CATELLI
bte 5.5 oz

3/1.00

PÂTES LASAGNE
CATELLI
bte 500 g

.99

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 7 septembre au samedi 12 septembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

71237

Votre maître épicier vous offre un éventail de produits à bas prix!



Conscient que l'exercice physique va de pair avec la saine alimentation, Métro-Richelieu Inc. est fier d'appuyer le Marathon international de Montréal



BOEUF HACHÉ ORDINAIRE

(lb 1.18)

2.60 /kg

CUISSEAU DE VEAU DÉSOSSÉ
roulé, surgelé

(lb 2.98)

6.57 /kg

POMMES "LOBO"

4 pintes
Produit du Québec
Cat. Québec de fantaisie

2.69 panier



BIFTECK D'ALOYAU OU CÔTE D'ALOYAU
bout enlevé

(lb 3.58)

7.89 /kg

COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

JARRETS DE PORC SURGELÉS

(lb 48)

1.06 /kg

FRAISES FRAÎCHES

Produit de la Californie
Cat. Canada no 1

chop. **79**

CÔTELETTES D'AGNEAU
importées
Nouvelle-Zélande
emballées
sous vide

6.57 /kg

SOC DE PORC ROULÉ
fumé 2-3 lb

(lb 2.28)

5.03 /kg

FOIE DE BOEUF DE CHOIX
tranché
(produit décongelé)

(lb .68)

1.50 /kg

PAIN DE VIANDE
simili poulet, morceau
ou tranché
MARQUE MAISON

3.70 /kg

FILET DE SOLE
surgelé

6.35 /kg

SAUCISSON DE SALAMI TOUT BOEUF
morceau ou tranché
MARQUE MAISON

(lb 2.28)

5.03 /kg

SAUCISSES PUR PORC
surgelées
MARQUE MAISON

1.98

SAUCISSON DE PEPPERONI
emballé sous vide

(lb 2.28)

5.03 /kg

SAUCISSES FUMÉES HYGRADE
2 livres

2.98

JAMBON MIGNON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger
2-3 lb
HYGRADE

(lb 2.88)

6.35 /kg

BOEUF FUMÉ TRANCHE
HYGRADE
4 enveloppes
de 57 g

2.48

VIANDES CUITES
(simili poulet, viande olive,
macaroni fromage,
bologna)

tranchées au choix
HYGRADE 175 g **.98**

PÂTE AU SAUMON
surgelé
BILOPAGE 450 g **2.38**

TÊTE FROMAGÉE BILOPAGE
283 g **1.58**

PÂTE AU POULET BILOPAGE
boîte de 4 pâtes
500 g **1.98**

PIZZA TOUTE GARNIE DA VINCI
340 g **1.98**

* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

CANTALOUPE

Gr. 18
Produit de la Californie
Cat. Canada no 1 **.69** ch.

RAISIN NOIR "RIBIER"
Produit de la Californie
Cat. Canada no 1 **1.96** /kg

PRUNES "PRÉSIDENT"
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1 **1.96** /kg

* **BLÉ D'INDE EN ÉPI**
Produit du Québec
Cat. Canada no 1 **.89** douz.

ORANGES OUTSPAN (NAVEL)

Gr. 112
Importées de l'Afrique du Sud **1.79** douz.

PETITES POMMES DE TERRE LAVÉES
4 pintes
Produit du Canada
Cat. Canada no. 1 panier **1.89**

CHOU VERT
Produit du Canada **.33** /kg

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 7 septembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

FRUITS EN COUPE
saveurs variées
DEL MONTE
paquet
4 btes 5 oz

1.38

BOISSON GAZEUSE
7-UP
bouteilles consignées
6 750 ml

2.68

NETTOYEUR EN
POUDRE
SPIC AND SPAN
bte 2 litres

3.48

BOISSON
saveur de fraises, orange
ou raisins
BANTAM
6 cont./200 ml

.85

NETTOYEUR LIQUIDE
M. NET
cont. 1.5 litre

2.78

MOUTARDE
PRÉPARÉE
V-H
cont. 16 oz

2/89

JUS RÉFRIGÉRÉ
orange, pamplemousse
non sucré
KRAFT
cont. 64 oz

1.88

PAPIER HYGIÉNIQUE
couleurs variées
FACELLE ROYALE
paquet 8 rouleaux

2.78

RIZ CONVERTED
UNCLE BEN'S
bte 32 oz

1.48

MÉLANGE À GÂTEAU

saveurs variées
DUNCAN
HINES
bte 520 g

.88

SOUPE
saveurs variées
HABITANT
bte 28 oz

.65



JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
surgelés
McCAIN
Contenant
de 12 1/2 oz

.99

JUS DE LÉGUMES
V-8 CAMPBELL'S
paquet 6 btes 6 oz

1.28

SACS À ORDURES
pour
l'extérieur
GLAD
paquet
10s

1.28

ALIMENTS SURGELÉS

GAUFRES ASSORTIES
bleuets
régulières
EGGO
KELLOGG
Boite de 11 oz

1.09

PIZZAS 4 x 5"
ASSORTIES
fromage/pepperoni
garnie
GUSTO
Boite de 13 oz

1.99

FILET DE MORUE
NICKERSON
Boite de 16 oz

1.99

FRITES ASSORTIES
juliennes
régulières
LES FERMES
CAVENDISH
Sac de 2 lb

.93

TARTE AUX POMMES
FARM HOUSE
Boite de 24 oz

1.59

LIMONADE BLANCHE
CONCENTRÉE
SUN
SQUEEZE
Contenant de 12 1/2 oz

.49

THON PÂLE
ÉMIETTÉ
CLOVER
LEAF
bte 6.5 oz

1.39

HÛITRES FUMÉES
CLOVER
LEAF
bte 104 g

1.19

CAFÉ PREMIUM
MOULU
MELITTA
cont. 454 g

4.19

SOUPE CHINOISE
Won Ton,
Won Ton poulet
AHUNTSIC
bte 19 oz

.99

CÉRÉALES
ALPHABITS
POST
bte 275 g

1.09

CÉRÉALES
HONEY COMB
POST
bte 275 g

1.29

PAIN DE
VIANDE
PREM
bte 340 g

1.49

HUILE DE
MAIS
MAZOLA
cont. 3 litres

5.49

BISCUITS
Feuille d'Érable 400 g
Roxy 350 g
DAVID

1.29

BISCUITS TENDRES
framboises, pommes,
granola, dattes
CHRISTIE
bte 12s
paquet 250 g

1.29

PURIFICATEUR D'AIR
arômes assortis
DOUBLE
FRAÎCHEUR
cont. 25 g

1.29

POUDRE À
RÉCURER
paquet jumelé
COMET
2/600 g

1.49

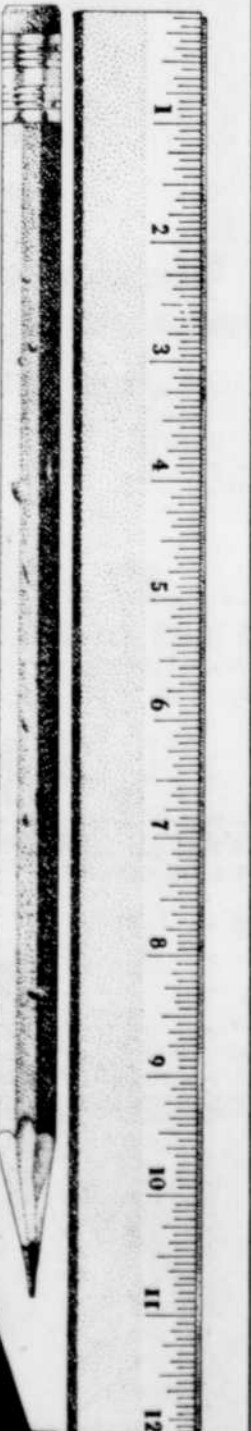
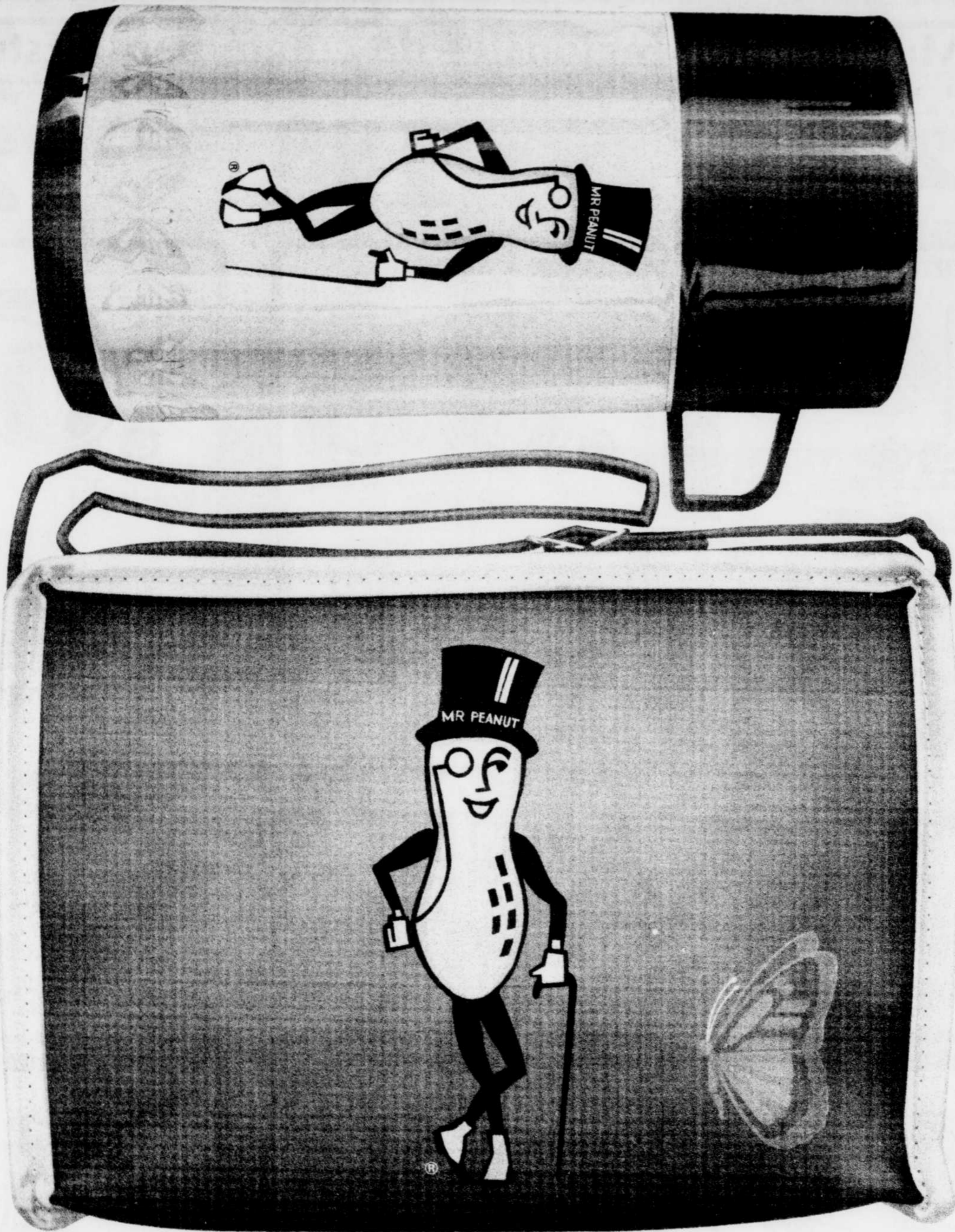
SERVIETTES DE
TABLE
imprimées
SCOTT
paquet 180s

1.79

au samedi 12 septembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

METRO

METTEZ-Y DES ARACHIDES.



UNE RENTRÉE-SOUIRE... AVEC LE SAC-REPAS ET LA BOUTEILLE THERMOS DE MR. PEANUT. Les repas de vos enfants seraient encore plus "cacahouète" qu'auparavant si vous y ajoutiez un sachet des délicieuses arachides Planters®. Après le sandwich du midi et à la récréation, il n'y a rien qui nourrit mieux les affamés. Et pour transporter leur repas, qu'y-a-t-il de plus "cacahouète" que le nouveau sac-repas de Mr. Peanut, accompagné de sa bouteille thermos. "Cacahouète!" diront les enfants! "Cacahouète!" direz-vous aussi, puisque nous vous enverrons l'ensemble sac-repas et bouteille thermos de

Lowney Inc., 1, rue Dundas ouest, Toronto, Ont. M5G 2A9

OFFRE SAC-REPAS ET BOUTEILLE THERMOS DE MR. PEANUT.

LES NOUVEAUX SACS DE TOILE DOUCE LUNCHKINSSM AVEC LA BOUTEILLE THERMIQUE ASSORTIE, SONT FORMIDABLES POUR EMBALLER LES CASSE-CROÛTE.

Pour obtenir votre ensemble Aladdin LunchkinsSM de MR. PEANUTSM il suffit

1. De remplir le bon ci-dessous.

2. Joindre un chèque ou mandat au montant de \$8.95 (affranchissement et frais de manutention inclus). Faites votre envoi en l'accompagnant de deux (2) preuves d'achat* de n'importe quelle variété des produits PlantersSM pour chaque article commandé.

3. Envoyez à: Offre Lunchkins de Mr. Peanut, Casier postal 190, Paris, Ontario N3L 3E7. S&1

4. *Preuve d'achat acceptable: Découpez et postez le code complet du Produit (un série de lignes verticales et de chiffres) provenant de n'importe quelle variété de produits PlantersSM. Pour les boîtes scellées à vide, découpez et envoyez le symbole de Mr. PeanutSM pris sur le couvercle en plastique.

5. Veuillez allouer 4 à 6 semaines pour la livraison. Cette offre est ouverte aux résidents du Canada. Cette offre prend fin le 31 mars 1982. Cette offre n'est pas valable là où elle n'est pas permise par la loi. Disponible seulement tant que dureront les approvisionnements. Elle est nulle ou la loi la défend. Elle est valide aussi longtemps que les produits sont disponibles.

6. Nom _____ App. N° _____

7. Adresse _____

8. Ville _____ Province _____ Code Postal _____

9. Je vous joins _____ preuve(s) d'achat pour chaque sac LunchkinsSM à \$ _____ pièce.

Mr. Peanut contre l'envoi de 8,95 \$ et de deux preuves d'achat de noisettes, d'amandes ou d'arachides Planters. La qualité des produits Planters est incomparable. Les noisettes, amandes et arachides sont toujours parfaites; aucune n'est brûlée. Seules les plus belles sont choisies et leur fraîcheur est garantie. "Cacahouète!" que c'est bon!

